

Sommaire

	Pages
1. Le billet du Président	p. 2
2. Organigramme et aspects structurels	p. 3
3. Direction de la Fondation Mère Sofia :	
3.1 Description des activités	p. 4
3.2 Finances	p. 9
3.3 Bus Rencard	p. 10
3.4 Montmeillan	p. 10
3.5 Appartements	p. 11
3.5 SPort'ouverte	p. 12
3.6 Avenir	p. 12
4. Rapports des entités :	
4.1 Le Parachute	p. 13
4.2 Les Colis Alimentaires	p. 23
4.3 La Soupe populaire	p. 34
4.5 Macadam journal	p. 39
4.6 Montmeillan	p. 40
5. Annexes :	
5.1 Compte de pertes et profits et bilan	p. 41

1. Le Billet du Président

Avec vous, faisons vivre l'Espoir

2003 fut une année dure en tous points. L'intervention américaine en Irak a eu pour conséquence principale de créer une insécurité globale, faisant peur aux marchés. Ainsi, la reprise économique annoncée à grands cris n'a pas eu lieu, avec toutes les conséquences pour l'ensemble de la société, à commencer par les plus faibles, les plus démunis. Celles et ceux dont la Fondation Mère Sofia s'occupe au quotidien, tâchant de leur améliorer tant soit peu leur vie, ne serait-ce que quelques instants.

L'année 2003 pour la fondation, outre le fait que le soussigné en a repris les rênes au mois de mai dernier, a surtout vu les dons baisser de manière inquiétante. En effet, les finances de la Fondation reposent pour une partie non négligeable sur les dons des particuliers. Et force est de constater que les sources de ces petits ruisseaux qui font les grandes rivières ont fortement faibli. Nous remercions tous ceux et celles qui, par un montant plus ou moins grand, nous soutiennent et permettent d'aider au quotidien. Nous remercions les pouvoirs publics, la commune de Lausanne et le canton de Vaud, qui nous soutiennent de manière capitale, tout comme les entreprises qui nous offrent leur support, que ce soit en nature ou en liquide.

L'argent est le nerf de la guerre. Notre bataille est livrée tous les jours contre l'exclusion, contre les injustices de la Vie. Les personnes dont nous nous occupons ont faim, soif, froid. Elles ont un besoin d'écoute, de reconnaissance, elles ont faim d'espoir. « **Venir en aide aux plus démunis sans discrimination et dans le respect de la dignité humaine** » telle est la mission que la Petite Mère nous a léguée dans cette guerre contre l'iniquité. Cette guérilla menons au travers de nos activités, par exemple via les milliers de repas offerts chaque année à la Soupe populaire, au Parachute ou via les Colis Alimentaires. Cette guerre contre l'exclusion et la violence, éléments qui font hélas de plus en plus la « une » des journaux ou du 19 :30, nous la faisons dans la rue, tous les jours. Cette bataille, nous la menons avec nos moyens que sont l'écoute, la chaleur humaine et le respect de l'autre quelqu'il soit.

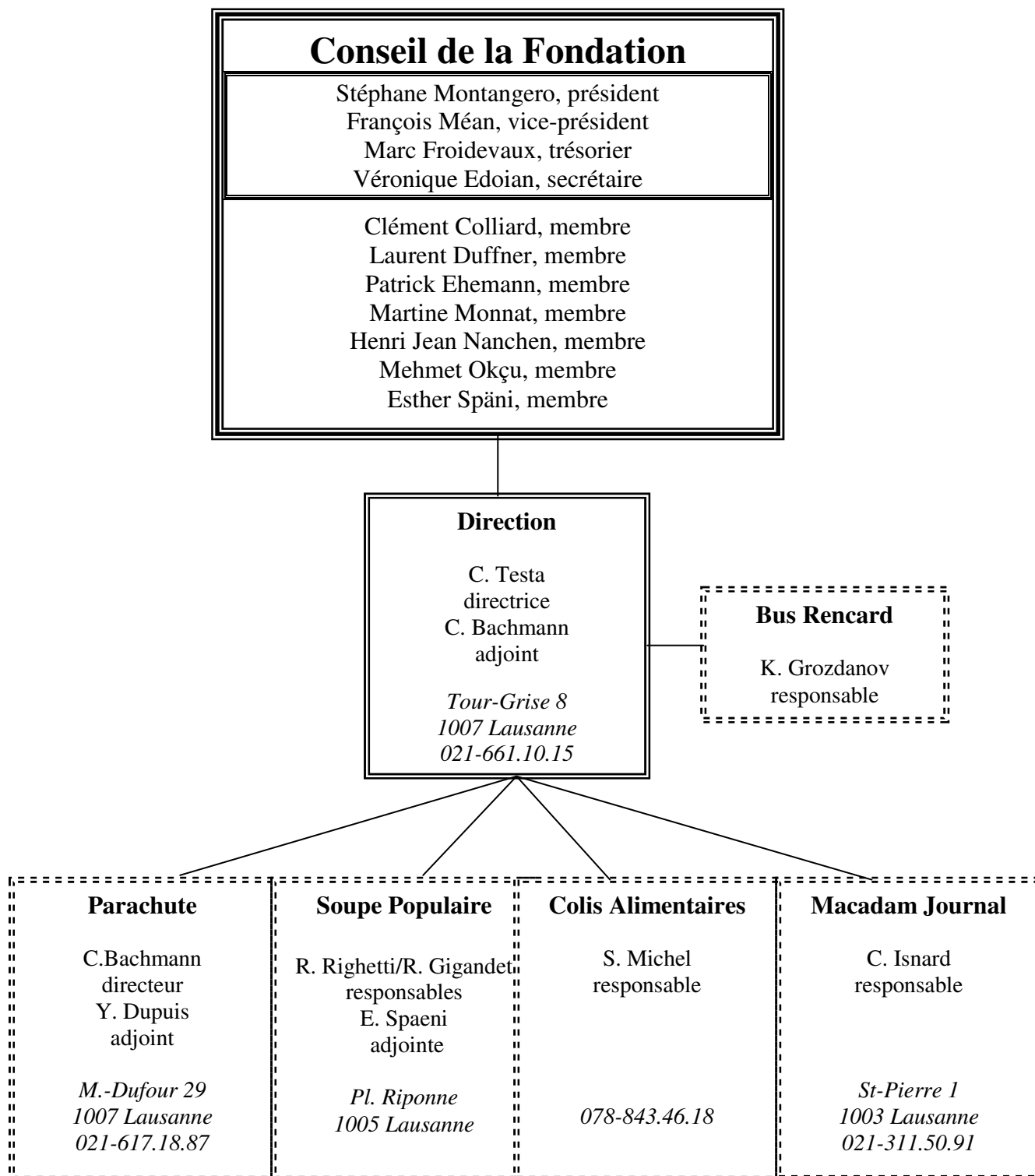
La Fondation œuvre au sein du réseau, grâce à ses entités, un peu comme un médecin généraliste. Elle écoute les doléances, identifie les problèmes, dialogue avec les usagers et les oriente vers les structures adéquates. Elle permet aux personnes dans le besoin désorientées de savoir vers quel endroit aller chercher quel secours. En ce sens, elle joue un rôle important. Ce rôle, elle le joue en plus de celui de l'aide immédiate au sens de ce que nous avons décrit plus haut. Elle entend pouvoir continuer de le jouer. Pour ce faire, elle poursuivra la réflexion sur ses objectifs fondamentaux, sur la manière d'aider les plus démunis.

Ainsi en 2004, il conviendra de regrouper nos forces de manière à pouvoir être plus efficaces, d'analyser de quelle manière nous pourrions au mieux poursuivre cette mission avec les moyens qui sont les nôtres, d'envisager de nouvelles voies pour gagner en efficacité et de toujours rappeler que dans tout ce que nous faisons, nous oeuvrons pour les plus démunis de notre société. A ce titre, il nous faudra être inventifs et trouver de nouvelles méthodes pour faire en sorte que, des sources asséchées, un miracle nous fasse parvenir le liquide salvateur, et celui qui permet à l'ensemble de la Fondation de poursuivre l'œuvre de Mère Sofia.

Stéphane Montangero
Président du Conseil

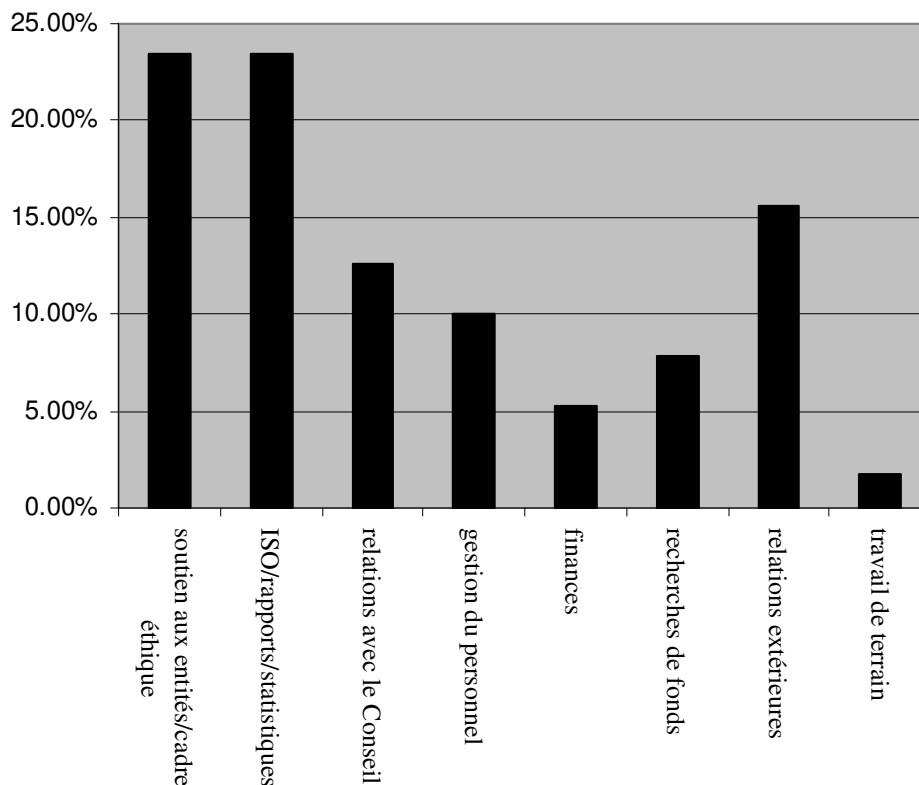
2. Organigramme

Voici l'organigramme de la Fondation Mère Sofia au 31 décembre 2003 :



3.1 Description des activités:

Le temps de travail de la direction se découpe comme suit :



3.1.1 Soutien aux entités/cadre éthique

Le travail le plus important de la direction consiste à apporter le soutien nécessaire aux entités pour leur bon fonctionnement. Ce soutien est de trois ordres :

Orientation :

Si chaque entité a une clientèle et des buts qui lui sont spécifiques, il est important que toutes puissent se reconnaître dans un mode de fonctionnement et une approche philosophique propre à la Fondation Mère Sofia.

Ainsi, la Fondation a tenu à mettre en lumière les valeurs qui nous unissent et à rédiger notre philosophie. En effet, depuis le décès de Mère Sofia, nous oeuvrons conformément à l'héritage qu'elle nous a laissé en « venant en aide aux plus démunis sans discrimination et dans le respect de la dignité humaine ». Toutefois, il nous a semblé important de nous interroger sur les valeurs que cette petite phrase véhiculait et qui dictent nos actions quotidiennes. De cette interrogation est née notre philosophie :

« Venir en aide aux plus démunis sans discrimination et dans le respect de la dignité humaine »

La Fondation se veut être un lieu d'action au cœur de la société.

- **Ouvrer en faveur :**
la Fondation veut agir en faveur des tous ceux et celles qui sont, dans leur individualité et leur vie sociale, blessés par des valeurs défendues et pratiquées par le contexte social dont ils ont été exclus, quels que soient leurs origine, ethnie, statut, religion, ressources...
- **Agir contre :**
Cela signifie que la Fondation, dans toutes ses entités et ses activités, comme par l'intermédiaire de tous ses employés et bénévoles, veut refuser que la compétitivité, la rivalité, la réussite, le profit, la prééminence du matériel, le fondamentalisme politique, idéologique, religieux ou économique soient des principes prioritaires et dirigeants de notre société... Concrètement, la Fondation veut agir contre les effets pervers que ces principes exercent sur l'individu et toutes les formes de jugements et d'exclusion qui en découlent pour lui.

Des motivations :

Dans sa pratique, la Fondation se réfère à un certain nombre de valeurs relatives à l'être humain pris dans son individualité privée et sociale, notamment celles qui sont énoncées dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Ces valeurs motivent les moyens mis en œuvre pour réaliser les différentes activités.

Ces valeurs et motivations sont : la dignité de l'être humain, le respect fondamental qui lui est dû, quoi qu'il ait fait et quel qu'il soit, l'espoir et l'avenir qu'il ne cesse jamais de porter en lui, la chaleur humaine indispensable, l'accueil et l'écoute dont tout individu a besoin pour survivre, la réinsertion souhaitée dans des lieux et des circuits communautaires.

La Fondation revendique une ouverture à autrui laissant la place à chacun de vivre conformément à ses valeurs et favorise l'autonomisation et le libre-arbitre de l'individu.

Des lieux :

Pour l'exercice de ses activités, la Fondation a choisi d'œuvrer dans des lieux particuliers, où vivent les exclus et les démunis, où la mise en pratique des valeurs et motivations énoncées ci-dessus peut être reçue et partagée par les gens de la rue : la "Rue" dans ses différents aspects d'exclusion, de même que les lieux spécifiques créés et organisés à cet effet, là où une accessibilité maximale est possible.

Des moments :

Les activités de la Fondation s'exercent en des temps et des moments particuliers, qui sont déterminés par ses motivations propres. Ainsi de l'accueil, par exemple, ou de

l'écoute : la Fondation est alors présente parmi les usagers aux heures (de jour ou de nuit) où ceux-ci ont besoin d'aide. Le temps d'activité de la Fondation est ainsi déterminé non par un système professionnel strict, mais par les besoins même de ceux auxquels elle veut venir en aide. De ce fait, le bénévolat est devenu un choix délibéré et un mode spécifique du fonctionnement de ses activités.

Ce texte pose les fondements de notre action et permet à chaque collaborateur de travailler dans une même optique.

Soutien "psychologique" :

Chaque responsable d'entité doit faire face à la gestion de son équipe (professionnels et bénévoles) et des bénéficiaires de son entité. Il est donc nécessaire qu'il puisse s'appuyer sur une personne qui lui apporte un regard extérieur et les aide à régler les problèmes rencontrés sur le terrain.

Ainsi, de fréquents debriefings permettent aux responsables d'entités de prendre du recul et de confronter leur point de vue avec une personne extérieure à l'activité.

Ce soutien vient s'ajouter aux séances de supervisions individuelles ou d'équipe, assurées par des professionnels et obligatoires pour les responsables d'entité de la Fondation Mère Sofia.

Soutien matériel :

Le soutien matériel comprend autant à la recherche de financement de nouveaux projets que l'aide administrative. Ceci a pour but non seulement de décharger les responsables d'entité de certaines tâches de bureau, mais également de coordonner toutes les recherches de fonds.

En effet, la Fondation Mère Sofia est un tout, quel que soit le nombre de ses entités. Il est donc important d'avoir une vision globale des besoins de chaque entité pour coordonner les recherches de fonds, en priorisant les besoins.

3.1.2 ISO/rapports/statistiques

L'année 2003 aura été marquée par un gros investissement en temps pour la certification ISO 9001.

En effet, dans le but de pérenniser nos actions et d'en assurer la transparence, nous avons décidé d'utiliser la "démarche qualité" pour mettre par écrit nos activités, éclairer notre mode de fonctionnement, les buts de nos actions et les moyens d'atteindre nos objectifs.

Ainsi, ISO n'a pas été un but en soi, mais un moyen de mettre en lumière nos activités. C'est pour cette raison que nous avons été vigilants à ce que la Fondation ne se retrouve pas "enfermée" dans de lourdes procédures au risque de perdre sa capacité d'adaptation rapide aux besoins du terrain.

Tout au long de l'année écoulée, la Fondation s'est donc attelée à la rédaction des procédures de chaque entité et a mené à bien cette activité grâce au soutien d'une professionnelle de la "démarche qualité", Madame Christine Hurlimann.

Ce travail nous a été particulièrement bénéfique sur trois plans :

- Formaliser l'aspect logistique et donc le rationaliser.

- S'interroger sur nos modes de fonctionnement, par exemple comment nous gérons une équipe de bénévoles, quelles règles nous imposons à notre clientèle et avec quelles sanctions, etc.
- Donner plus de visibilité et un meilleur suivi des suggestions que nos nombreux collaborateurs (employés et bénévoles) peuvent faire.

De plus, après des années de travail basé sur l'oralité, ce passage à l'écrit nous permettra également de garder une trace de notre histoire, de l'évolution de nos activités et des besoins de notre clientèle.

Nous arrivons maintenant au terme de ce long travail et pouvons espérer une certification pour le début de l'année prochaine.

3.1.3 Relations avec le Conseil

Si la direction assure toute la partie opérationnelle du fonctionnement de la Fondation Mère Sofia, le Conseil a la charge de dicter les lignes stratégiques.

Il est donc primordial qu'un lien très étroit unisse le Conseil aux travailleurs du terrain. En effet, la direction doit veiller à ce que le Conseil soit tenu informé de ce qui se passe au sein de la Fondation mais également de l'évolution des besoins de nos bénéficiaires. Cela permet au Conseil de dicter une stratégie d'action qui soit le plus en adéquation possible avec les besoins du terrain.

De surcroît, les membres du Conseil représentent un élément ressource pour la direction et les entités. En effet, leurs savoirs dans de nombreux domaines (juridiques, médicaux, financiers, communicationnels, etc.) permettent aux employés de la Fondation de trouver un soutien professionnel complétant leurs compétences propres.

L'année écoulée aura donc été marquée par un net renforcement de la collaboration entre le Conseil et les employés.

3.1.4 Gestion du personnel

Le personnel de la Fondation Mère Sofia est composé comme suit :

entité	employés	EPT*	bénévoles	civilistes	ETS**
Direction	2	1			
Parachute	13	7.2	environ 5	2	2
Soupe populaire	3	1	environ 70		
Colis Alimentaires	1	1			
Macadam journal	1	0.5			
Montmeillan			2		
Bus Rencard	1	1			
SPort'ouverte	1	0.3			

*EPT = équivalent plein-temps

**ETS = emploi temporaire subventionné

Ce tableau nous permet de constater un nombre faible d'employés proportionnellement aux bénévoles.

Il n'est donc pas abusif de dire que c'est grâce à l'investissement des bénévoles que la Fondation Mère Sofia peut apporter l'aide nécessaire aux personnes démunies, et cela principalement à la Soupe populaire qui, depuis ses débuts, privilégie ce type de fonctionnement.

Cette répartition employés/bénévoles est due à deux facteurs :

- Tout d'abord, nous estimons nécessaire d'impliquer la population dans nos actions et de la sensibiliser à la réalité de la précarité.
- Ensuite, la Fondation vivant principalement grâce aux dons privés, il nous serait impossible de financer tous les postes nécessaires au fonctionnement de nos activités.

Durant l'année écoulée, nous avons également mis en application le règlement et la convention de travail approuvés par le Conseil en 2002. Ceci aura eu pour résultat d'instaurer une plus grande équité entre les employés de la Fondation, puisque fixant les droits et devoirs de chacun.

L'année 2003 aura aussi vu l'engagement d'un nouveau responsable de la Soupe populaire. En effet, Roselyne Righetti, actuelle responsable, nous quitte au 31 janvier 2004 et nous avons engagé Rodrigue Gigandet pour lui succéder.

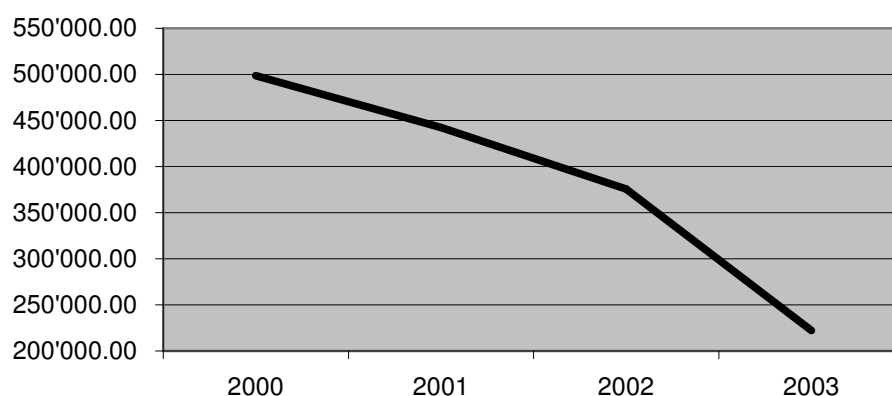
3.1.5 Finances

Le temps imparti à la gestion des finances de la Fondation est relativement faible car ce travail est principalement assuré par César Bachmann, adjoint à la direction et également directeur du Parachute, et par le Trésorier du Conseil de la Fondation, Marc Froidevaux.

3.1.6 Recherche de fonds

Si la Fondation Mère Sofia bénéficie de subventions communales et cantonales, les dons privés couvrent une part importante de nos recettes.

Or, malgré nos efforts en matière de recherches de fonds, nous devons constater une chute inquiétante des dons, comme le montre le tableau ci-dessous :



Force est de constater que, faute d'une inversion de tendance rapide, la Fondation Mère Sofia ne tardera pas à se retrouver face à de grosses difficultés financières...

En effet, outre la baisse des dons dits usuels, la Fondation accuse également une baisse des gros dons faits par des entreprises, des clubs-services ou des paroisses.

Un groupe de travail chargé d'élaborer de nouvelles stratégies de recherches de fonds a donc été nommé et devra trouver rapidement des solutions pour, non seulement équilibrer les comptes 2003 durant les premiers mois de l'année prochaine, mais également assurer la survie de la Fondation pour les années à venir.

3.1.7 Relations extérieures

La Fondation Mère Sofia vivant en grande partie grâce au soutien de donateurs, un gros travail de promotion doit être fait auprès du public afin de maintenir vivante la Fondation dans l'esprit collectif.

Ce travail de promotion consiste autant à présenter la Fondation auprès de partenaires éventuels qu'à entretenir des liens avec les médias.

De plus, la Fondation Mère Sofia estime qu'il est primordial de travailler en réseau et d'entretenir d'étroites collaborations avec ses partenaires institutionnels et politiques.

Ainsi, la direction et les responsables d'entité participent à plusieurs groupes de travail, en plus des nombreuses relations bi-latérales.

Deux groupes de travail nous semblent particulièrement importants :

Le dispositif Seuil Bas (DSB) :

Instauré et financé par la Ville de Lausanne, le DSB réunit les institutions dites "à bas seuil" afin de coordonner nos activités et de réfléchir ensemble aux problématiques rencontrées sur le terrain.

La Centrale Alimentaire de la Région Lausannoise (CARL) :

Cette structure a pour but de centraliser la récupération de denrées alimentaires et de coordonner la redistribution de ces denrées aux institutions sociales lausannoises.

Si Caritas Vaud est chargé de la gestion opérationnelle de la CARL, un groupe de coordination réunissant toutes les institutions partenaires en assure la gestion stratégique. La présidence de ce groupe de coordination est assurée par la Fondation Mère Sofia.

Soulignons également que la Fondation est membre de plusieurs associations et fondations, telles SPort'Ouverte, institution offrant des activités de plein-air aux personnes marginalisées, dont nous assurons la vice-présidence, ou la fondation A Bas Seuil qui gère le Passage, lieu d'accueil pour personnes toxico-dépendantes.

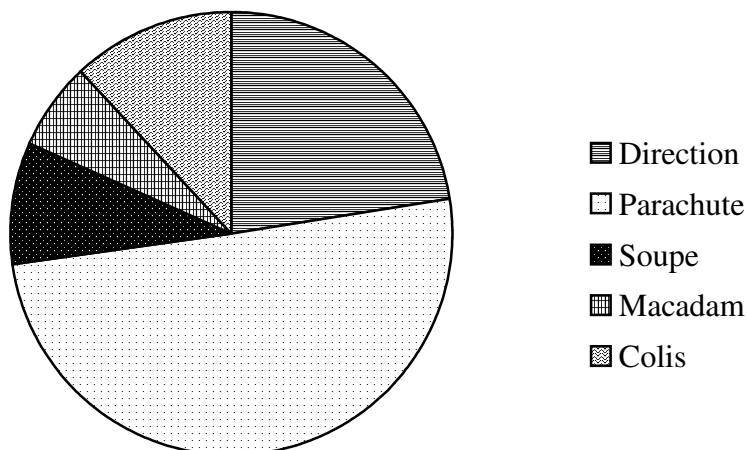
3.1.8 Travail de terrain

Le travail de terrain ne représente qu'une très faible partie du travail de la direction, faute de temps !

Toutefois, il est important de garder un pied dans la réalité du terrain et cela malgré l'étroite collaboration entre la direction et les responsables d'entité et l'excellente circulation de l'information.

3.2 Finances:

Les budgets de fonctionnement au sein de la Fondation sont les suivants :



Le Parachute reste, d'un point de vue financier, la plus importante entité de la Fondation, de par le nombre d'employés qu'il occupe. Vient ensuite la direction dans laquelle sont ventilés tous les frais généraux, ainsi que le poste du responsable du bus Rencard.

Toutefois, le but de la direction étant de faire vivre les entités, il nous semble pertinent de redistribuer les frais qu'elle génère dans les différentes entités selon la clé de répartition suivante :

- 30% au Parachute
- 30% à la Soupe populaire
- 30% aux Colis Alimentaires
- 10% au Macadam Journal (la plus petite entité de la Fondation).

Avant d'effectuer cette redistribution, nous déduisons quelques dépenses plus spécifiques à certaines entités que nous leur attribuons directement, tels les frais des véhicules ou le poste du responsable du Bus Rencard dont les activités se partagent entre le Parachute et la Soupe populaire.

A la lecture des comptes annexés, nous constatons un déficit de plus de frs.146'638.- sur l'exercice 2003.

En effet, comme mentionné dans le point 3.1.6, les dons privés sont en nette baisse, alors que les subventions sont restées inchangées.

3.3 Bus Rencard :

Le Bus Rencard a une fonction de support pour les autres entités de la Fondation. Travaillant en retrait, il assure néanmoins une fonction essentielle au bon déroulement de nos actions. En

effet, le Bus Rencard a non seulement la charge de la logistique des entités mais également de tous les transports de personnes ou de marchandises nécessitant un gros véhicule.

Le Bus apporte un soutien tout particulier au Parachute et à la Soupe populaire, dont il se charge d'une grande partie de l'approvisionnement (commissions, récupérations d'invendus de boulangeries, etc.).

Il est également notre lien avec la Centrale Alimentaire de la Région Lausannoise (CARL), organisant ainsi de manière autonome cet approvisionnement des entités.

Le Bus Rencard est aussi mis à contribution pour les transports de marchandises, que ce soit au bénéfice des entités ou de leurs usagers.

Ainsi, tout au long de l'année, le Bus assure un travail peu visible de l'extérieur mais indispensable au fonctionnement des entités.

3.4 Montmeillan :

Depuis 1996, la Fondation Mère Sofia disposait d'un contrat de prêt à usage pour un petit locatif situé chemin de Montmeillan 6 à Lausanne.

Cet immeuble, sans aucun confort, nous permettait de mettre à disposition de personnes en difficulté des logements gratuits leur évitant ainsi de vivre à la rue.

Pendant 7 ans, les habitants se sont fortement investis dans cette maison, la retapant petit à petit pour en faire un lieu convivial, ouvert aux personnes de passage. Ils ont également effectué gratuitement tous les travaux nécessaires pour que ce vieil édifice reste debout.

En septembre 2003, notre contrat de confiance a été résilié, le bâtiment ayant été vendu.

La Fondation a donc décidé de mettre officiellement un terme à cette activité et a proposé aux habitants un soutien pour les aider à se reloger.

Toutefois, vu l'investissement émotionnel et physique mis par les habitants de Montmeillan dans ce bâtiment, ceux-ci ont préféré ne pas chercher à déménager tout de suite et attendent qu'un ordre leur soit donné de quitter les lieux.

En effet, si le contrat de confiance a été résilié, une prolongation de mois en mois est encore en vigueur, laissant aux habitants un petit répit avant de devoir quitter définitivement les lieux.

Une page se tourne donc pour la Fondation qui perd ainsi une de ses entités.

3.5 Appartements :

Depuis plusieurs années, la Fondation Mère Sofia dispose de quelques appartements loués à son nom.

Ceux-ci sont mis à la disposition de personnes en voie de réinsertion qui ont néanmoins encore besoin d'un accompagnement social spécifique.

Ainsi, nos usagers peuvent acquérir, avec l'aide des intervenants du Parachute, des comportements et des habitudes de vie qui leur permettront ensuite de trouver, et surtout de conserver, un logement à leur nom propre.

Il s'agit donc de logements "tremplin", servant d'intermédiaires entre une vie dans la rue ou dans des structures d'accueil d'urgence et une vie de locataire "normal".

3.6 SPort'ouverte :

Des liens tout particuliers ont toujours unis l'association SPort'ouverte à la Fondation Mère Sofia. En effet, SPort'ouverte offre une prestation essentielle au mieux-être et à l'intégration de nos bénéficiaires, puisqu'à travers des activités sportives et de plein-air, les participants ont l'opportunité de vivre une excellente expérience de socialisation et de prise de conscience de leurs émotions et de leurs capacités physiques.

Ce lien se concrétise autour d'une participation active de la Fondation dans le comité de cette association et par la mise à disposition d'un poste de travail à 30%.

Ce poste a pour but d'inciter nos bénéficiaires à participer à des activités de plein-air en créant un pont privilégié entre nos deux structures.

L'intervenant a donc comme objectif, au travers d'une présence régulière notamment au Parachute, de créer des liens avec nos bénéficiaires et de les motiver à participer aux activités offertes par SPort'ouverte.

Les participants peuvent ainsi, durant quelques heures ou quelques jours, sortir d'un quotidien centré sur leur problématique et faire l'expérience d'une vie en communauté mettant à contribution leurs compétences physiques et émotionnelles, leur capacité à œuvrer solidairement dans un groupe.

3.7 Avenir:

3.7.1 Reconceptualisation du Parachute

Depuis son ouverture en 1992, le Parachute, alors unique lieu d'accueil à bas seuil de Lausanne, a œuvré pour répondre aux besoins les plus urgents des populations fortement marginalisées.

Actuellement, le réseau s'étant largement étoffé, nous sommes en train de reconceptualiser le Parachute afin de mieux définir de nouveaux objectifs tenant compte de l'évolution des besoins et de l'offre disponible dans le dispositif d'accueil à bas seuil.

L'année 2004 verra donc l'entrée en vigueur d'un nouveau concept qui, s'il ne changera pas fondamentalement la philosophie de notre maison d'accueil, devrait mieux cibler le type d'aide que nous pouvons apporter.

3.7.2 Nouvelle Soupe

Depuis quelques mois, la Fondation Mère Sofia a entamé des discussions avec la Ville de Lausanne afin de repenser la Soupe populaire.

Il semble en effet de moins en moins acceptable que nos bénéficiaires soient contraints de se restaurer dans des conditions aussi peu confortables que celles offertes par la Soupe.

En effet, la Soupe populaire se tient à l'extérieur toute l'année, qu'il pleuve, vente ou neige, obligeant les personnes qui la fréquentent à se soumettre aux conditions météorologiques.

Nous envisageons donc de "mettre la Soupe sous toit" afin d'offrir un abri à ceux qui viennent s'y restaurer et y trouver un peu de chaleur humaine.

Si ce changement peut sembler évident d'un point de vue humanitaire, il soulève néanmoins de nombreuses questions.

En effet, la Soupe populaire a toujours défendu l'idée d'être un lieu ouvert à tous et donc d'une grande accessibilité. Or, devoir franchir un seuil est une étape parfois difficile pour des personnes très fortement marginalisées.

Il nous appartiendra donc de réussir à faire en sorte que l'accessibilité de cette nouvelle Soupe reste maximale tout en offrant un confort légèrement supérieur à ce qu'il est aujourd'hui.

3.7.3 Objectifs

Durant l'année 2004, nous aimerions travailler sur deux objectifs :

- Renforcer notre visibilité auprès du public et donc notre place dans l'esprit des citoyens.

En effet, si nous voulons survivre, nous aurons besoin de l'appui de chacun et cela passe par une présence permanente dans la conscience des personnes qui sont prêtes à nous soutenir.

De plus, en côtoyant quotidiennement la misère, nous nous devons d'informer la population de la réalité des conditions de vie des populations précarisées.

- Se donner le temps d'étudier d'éventuels nouveaux besoins de la rue.

Depuis toujours, la Fondation Mère Sofia a tenu à s'adapter constamment aux besoins des personnes que nous aidons. Nous aimerions donc réfléchir à l'évolution de ces besoins afin de pouvoir au maximum les anticiper et mettre sur pied des aides adaptées sans avoir à réagir dans l'urgence.

Christine Testa
Directrice

4. Rapports des Entités

4.1 Le Parachute

4.1.1 Présentation

Lieu d'accueil pour personnes marginalisées et lieu de vie temporaire pour adultes en voie d'insertion, le Parachute est une structure lausannoise d'accueil à bas seuil ouverte de 12h30 à 17h et de 20h à 10h30 du matin.

Le Parachute offre sans discrimination, à toute personne dans le besoin, un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation où on peut se restaurer et entretenir son hygiène personnelle.

Il est aussi un lieu de vie temporaire pour adultes en voie d'insertion, en offrant à des personnes en rupture ou désinsérées la possibilité de "faire une pause" au Parachute, dans un lieu de vie adapté à leur situation. Ces personnes peuvent alors élaborer, en étant soutenues et encadrées, un projet personnel concret pour leur avenir, ceci dans un cadre familial et chaleureux.

Le Parachute se profile ainsi comme une structure résidentielle intermédiaire jouant le rôle de passerelle ou de lieu de « pré-cure » pour des personnes qui ne pourraient passer directement de la rue à des structures médicalisées ou résidentielles ou plus simplement à un logement individuel.

2003 en quelques chiffres...

19000 visites

7500 repas servis

1000 machines de linge.

700 douches

31 habitants ont vécu au Parachute et ont passé 1603 nuitées dans ses murs.

152 nuits d'hébergement d'urgence ont été accordées

4.1.2 Gros titres

Re-dimensionnement de l'accueil

A la suite du re-dimensionnement de l'accueil introduit l'an dernier, un aménagement fut apporté aux horaires : la période de fermeture du matin a été déplacée d'une demi heure afin de donner un peu plus de confort aux résidents pour la prise du repas de midi (nouvelle fermeture de 10h30 à 12h30)

Devant la fréquentation régulière d'usagers montrant l'absence de tout effort, le Parachute a décidé dès décembre, de demander aux usagers de ne pas manger au Parachute plus d'un jour sur deux. Le but de la mesure étant d'inciter les usagers à ne pas choisir systématiquement le Parachute pour le repas de midi et également de faire baisser la fréquentation. Les deux buts sont atteints avec une fréquentation en baisse d'un tiers à midi pendant le mois de décembre.

Problèmes de violence

Le début de l'année fut marqué par des problèmes de violence au Parachute. Début janvier une bagarre nocturne bruyante à la porte d'entrée de la maison a alerté les voisins. Quelques jours plus tard, la présence de plusieurs véhicules de police parkés devant le Parachute deux soirs de suite (pour deux prises en charge urgentes de personnes en décompensation psychiatrique) amena des voisins à lancer une pétition aux autorités pour demander la fermeture de la maison. De nombreux voisins manifestèrent alors leur soutien à l'institution en écrivant à leur tour aux autorités. Une réunion publique fut organisée fin janvier. A cette occasion, de nombreux participants relevèrent le peu de nuisances causées par le Parachute et leur désir de voir continuer ce type d'activité. Plusieurs participants insistèrent sur la nécessité pour le Parachute de faire preuve de vigilance à l'égard des nuisances potentielles des usagers dans le voisinage. Le besoin de mieux communiquer avec le voisinage fut également exprimé.

Des situations ponctuelles se sont reproduites au printemps lorsque des personnes fréquentant le Parachute ont commis des incivilités à l'égard de l'épicerie du quartier.

La prévention de la violence figure en tête de l'agenda du Parachute. L'approche de la clientèle de la maison insiste sur la nécessité de s'abstenir d'utiliser la violence pour résoudre les situations conflictuelles. La nécessité de respecter le voisinage et d'adopter une attitude convenable à l'égard de tous non seulement à l'intérieur mais aussi aux abords du Parachute est rappelée régulièrement à chacun.

Nous constatons que ces mesures ont continué à porter leurs effets en 2003.

4.1.3 Interventions policières

Pendant l'année 2003 la police municipale est intervenue à quelques reprises sur demande du Parachute, pour des questions de sécurité ou pour l'hospitalisation de personnes en situation de décompensation.

Le rôle apprécié de partenaire que joue la police dans les situations extrêmes ou dangereuses est à souligner particulièrement.

4.1.4 Investissement accru de bénévoles

Dès l'été un nombre grandissant de bénévoles est venu s'activer au Parachute. Alors que les années précédentes, les bénévoles se limitaient principalement à la préparation des repas, ils participent plus directement à l'accueil des usagers et à l'animation de la maison, à raison de périodes d'une demi-journée par semaine au maximum par personne. A fin 2003 on relevait ainsi une moyenne de 4 bénévoles par semaine au Parachute pour un total hebdomadaire de 20 heures.

4.1.5 Service civil

A l'automne 2002 le Parachute a obtenu sa reconnaissance en qualité d'établissement d'affectation pour le service civil. Dès début janvier le premier civiliste a pris sa fonction d'auxiliaire social. Au total 5 civilistes ont collaboré pendant l'année écoulée, permettant un meilleur accueil des usagers du Parachute.

4.1.6 Au quotidien

A la suite du re-dimensionnement de l'accueil en 2002, la fréquentation est restée stable pendant l'année écoulée pour un total estimé à 19000 visites, les chiffres étant corroborés par un monitoring effectué pendant 3 mois selon les instructions de l'Institut Universitaire de Médecine Sociale et Préventive.

La proportion de migrants fréquentant la maison continue d'augmenter et est proche des deux tiers du total des usagers du Parachute, alors qu'en 1999 elle était de l'ordre de 10 %.

Cette forte fréquentation ainsi que l'émergence de nouveaux groupes d'usagers favorisent les frictions et les conflits, il est nécessaire en permanence de rappeler les valeurs de tolérance et de solidarité sans lesquelles la maison ne peut exister.

La machine à laver, à disposition des usagers les 3 jours de la semaine pendant lesquels Point d'Eau est fermé, fonctionne sans discontinuer du matin au soir. Le total des lessives a à nouveau dépassé les 1000.

La réactivation de la salle de bains dès le mois de mai a été faite en tenant compte de l'offre du Point d'Eau. La salle de bains est désormais ouverte le matin 5 jours par semaine. La fréquentation a ainsi sensiblement diminué et les demandes émanent à nouveau de personnes qui sont visiblement sans alternative. Les utilisations sont de l'ordre d'une à deux par jour.

Les repas

Toute personne a la possibilité de prendre gratuitement un repas par jour au Parachute. Le «paiement» est effectué sous la forme d'un acte contribuant au bon fonctionnement du Parachute. Dès décembre les usagers sont priés de ne pas manger deux jours de suite au Parachute.

Les orientations prises dans l'accueil ont provoqué une baisse du nombre de repas servis au Parachute. Pour l'année entière, on dénombre un total de 7500 repas de midi servis aux usagers

Les usagers

La fréquentation forte a amené des défis permanents dans la gestion de l'accueil avec parfois plus de 80 passages en 24 heures. Cette forte affluence a pour effet d'exacerber les tensions et de rendre souvent très difficile le respect des règles fondamentales de la Charte du Parachute, qui garantit l'accès sans discrimination à la structure, pour autant que l'utilisateur s'abstienne de tout trafic ou consommation de stupéfiants ou d'alcool, et de toute violence verbale ou physique.

L'accueil de jour est assuré par une petite équipe, composée de l'intervenant, d'un travailleur social en ETS, d'un bénévole et d'un stagiaire, ainsi que d'un ou deux civilistes ce qui a permis de faire face et de prévenir la détérioration de la situation lors des moments de forte affluence.

Les problématiques rencontrées chez les usagers du Parachute sont encore la polytoxicomanie, la délinquance, les fugues, la violence, la perte d'un domicile, et en particulier les troubles psychologiques, sans oublier les sans-papiers qui sont totalement démunis pour satisfaire leurs besoins primaires.

L'accueil nocturne est régulièrement confronté à la surcharge du Sleep-in et de la Marmotte. La philosophie du Parachute est de ne pas laisser dormir les usagers au salon ou à la cuisine afin de les stimuler à rechercher des solutions d'hébergement. Le Parachute est cependant littéralement envahi par des usagers qui n'ont nulle part où aller et qui tentent de squatter le jardin ou les étages...

L'ouverture de l'abri PC dès début décembre a réglé provisoirement la question des sans-abris...

Pour tenter d'améliorer la communication et la tolérance entre les groupes d'utilisateurs, des forums ont été organisés avec les usagers du Parachute. Ces forums ont dans un premier temps permis de verbaliser les insatisfactions et les craintes des uns mais pas souvent des autres... L'exercice de la parole n'est pas aisé. Cependant ce mode de régulation semble indispensable pour permettre une meilleure identification de la maison et un mieux-être de l'utilisateur.

4.1.8 Les habitants

Si certains usagers déclarent craindre la perte d'un endroit « leur appartenant » en raison de l'arrivée d'un grand nombre de nouveaux usagers, pour la plupart des sans-papiers, ces craintes ne se vérifient pas dans les chiffres, en particulier en ce qui concerne les habitants.

Cette évolution n'est pas due aux sans-papiers, qui ne sont pas hébergés en tant qu'habitants, car un projet ne peut être développé sans permis de séjour, mais ils sont toutefois «hébergés d'urgence» pour une nuit, de cas en cas, dans les situations de détresse particulière.

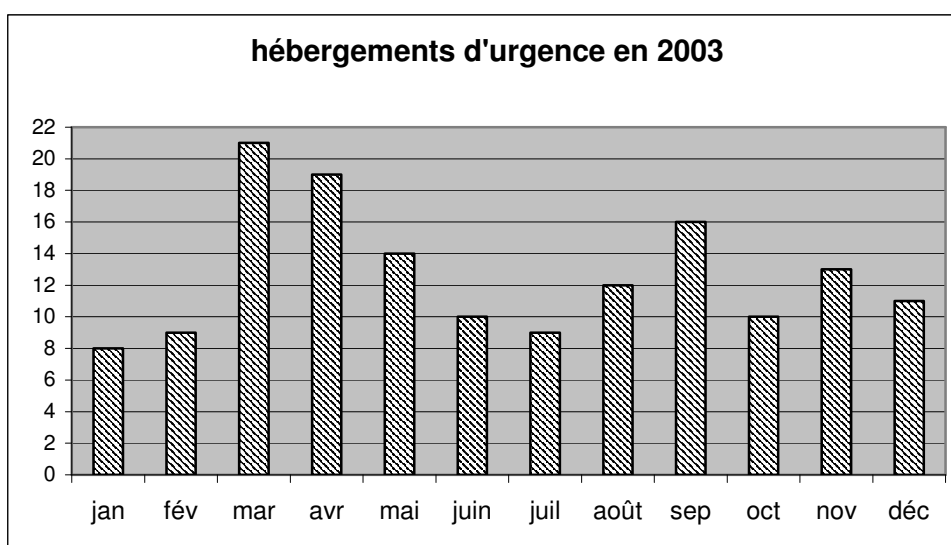
L'hébergement d'urgence :

Les hébergements d'urgence sont accordés à des personnes en situation de détresse après vérification auprès du Sleep-in, de la Marmotte, des Missionnaires de la Charité, de l'absence de lits disponibles. Un contrat est signé avec la personne hébergée pour le respect des règles de maison (pas de violence, pas de consommation, pas de deal, pas de visites en chambre). La question centrale est celle de l'âge pour vérifier si on a affaire à un mineur. Dans ce cas, une attention particulière est accordée, et le mineur est pris en charge à son réveil, pour l'aider à rentrer en contact avec les siens ou avec son réseau.

Dans certains cas la personne a besoin de deux ou trois nuits pour « faire le pont », elle est alors hébergée sans prise en charge particulière. Dans les cas où les usagers reviennent passer une « nuit d'urgence » à termes réguliers, ils sont l'objet d'une approche pleine de tact pour aborder avec eux leur situation et explorer d'éventuelles pistes.

Au total 152 nuitées ont été passées « en urgence » au Parachute par 59 personnes différentes.

Le tableau ci-dessous montre une augmentation des nuitées en mars et avril, conséquence probable de la fermeture de l'abri PC de la Vallée de la Jeunesse à fin février.



Les habitants :

Les Habitants sont les personnes qui ont présenté une demande d'hébergement liée à la définition d'un projet personnel et à la réalisation de ce dernier. Après acceptation de la demande, ce projet fait l'objet d'un contrat passé avec l'habitant qui se voit attribuer un référent qui l'assiste dans la réalisation de son projet. L'intervenant veille à (r)établir le réseau médico-social de l'habitant, la notion de travail en réseau étant fondamentale. La situation de l'habitant est ensuite réévaluée chaque semaine par le colloque des intervenants.

L'année 2003 a vu 31 habitants (22 hommes et 9 femmes) être acceptés au Parachute. Afin d'aider à la clarté de l'interprétation des données, ces dernières sont représentées sous formes de tableaux.

L'essentiel de la demande (plus de la moitié) est le fait de personnes toxico-dépendantes. Près du quart des habitants n'ont pas de problème de dépendance mais sont en butte à des problèmes d'insertion..

Quelques mineurs se présentent encore au Parachute ou sont référés par leur assistant social pour des durées limitées (2 cas en 2003). Le Parachute n'intervient qu'à titre de dépannage, le mineur disposant d'une chambre individuelle, il bénéficie d'un environnement plus protégé que dans une chambre commune des abris d'urgence.

La moyenne d'âge des habitants est de plus de 25 ans. Plusieurs personnes en proie à des troubles psychologiques ont été prises en charge, alors qu'elles étaient à la rue, dans le but de les aider à se recréer ou réactiver un réseau.

En 2003 on assiste à un allongement de la durée des séjours : 50 % durent au moins 5 semaines (30 jours en 2002) et 10 % durent plus de 4 mois (1 cas en 2002 :env. 3%)

A - Problématiques dominantes identifiées à l'entrée

	hommes	femmes	Total
Toxicomanie	13	8	21
cas psy	1	0	1
Probl. soc.	8	1	9
Total	22	9	31

Que viennent demander les habitants au Parachute ? Quelle est l'offre prodiguée ? Ces questions reviennent régulièrement dans la bouche de nos interlocuteurs.

Nous avons ainsi répertorié la situation des habitants à l'issue de leur séjour. Les catégories principales sont :

Un lieu de cure / un lieu de post-cure : si le but de l'habitant est d'effectuer un sevrage, le Parachute mettra à sa disposition les moyens de visiter des lieux de post-cure (Bartimée, le Levant, etc.). Il aidera l'habitant à vérifier sa motivation et l'assistera dans ses démarches. Ce type de projet rencontre le plus grand nombre d'échecs.

Un logement : ce type de démarche est souvent dénué de chances de succès. La solvabilité du candidat locataire ne lui permet souvent pas d'avoir accès au logement dans des immeubles qui ne soient pas des ghettos. La qualité des garanties offertes par les pouvoirs publics est de plus en plus souvent critiquée par les gérances (la caution simple offerte par les services sociaux obligeant la gérance à mettre aux poursuites et constater l'insolvabilité du locataire avant de pouvoir libérer la caution). Beaucoup de propriétaires sont refroidis par cette perspective et préfèrent purement et simplement renoncer à louer à une personne au bénéfice de l'aide sociale ou du RMR.

Un travail : les situations renvoient à des cas où l'habitant recherchait un emploi et/ou un logement.

L'hôpital : dans certaines situations, il s'avère qu'une hospitalisation est nécessaire si l'habitant ne parvient plus à gérer un suivi en mode ambulatoire.

L'hébergement temporaire : cette catégorie regroupe les situations où une personne a besoin de «faire une pause» afin de réfléchir à sa situation. Dans la plupart des cas elle n'était pas à la rue mais s'est retrouvée temporairement en rupture avec son environnement et avait besoin d'être entourée. L'écoute est ici primordiale pour aider l'habitant à renouer les liens rompus et à se reconstruire.

Echec : la personne a renoncé à son projet et a été priée de quitter le Parachute. Dans plusieurs cas, l'habitant a violé les règles de la maison (consommation de stupéfiants).

Les tableaux B, C et D montrent clairement que si les toxicomanes sont la catégorie la plus nombreuse des habitants, la première demande est en fait celle du logement.

Si la plupart des échecs se retrouvent dans la catégorie toxicomanie (tableau E), le tableau F montre clairement que la plupart des échecs ont été constatés à l'issue d'un long séjour, ce qui postule la nécessité d'un meilleur suivi des résidents. Cette mesure est déjà possible grâce au renforcement de l'encadrement des résidents, mis en place dans le courant de l'année.

B - Situation à l'issue du séjour – séjours d'une semaine et moins

	cure / résidentiel	Logement	travail	hôpital	hébergement temporaire	Echec	total
Toxicomanie	3			1	1		5
cas psy				1			1
Probl. soc.							
Total	3			2	1		6

C - Situation à l'issue du séjour – séjours de plus d'une semaine

	cure / résidentiel	Logement	travail	hôpital	hébergement temporaire	échec	En cours	Total
Toxicomanie	1	6				6	3	16
Cas psy								
Probl. soc.		3			3	2	1	9
total	1	9			3	8	4	25

D - Situation à l'issue du séjour – toutes les situations

	cure / résidentiel	Logement	travail	hôpital	hébergement temporaire	échec	En cours	Total
Toxicomanie	4	6		1	1	6	3	21
Cas psy				1				1
Probl. soc.		3			3	2	1	9
total	4	9		2	4	8	4	31

E - Durée du séjour en regard des problématiques

Nb semaines de séjour	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16+	Tot
Toxicomanie	5		4		1		1	1	1	1	1	1	1	1	0	3	21
Cas psy	1																1
Soc		1	1		2	1	3	1									9
Total	6	1	5		3	1	4	2	1	1	1	1	1	1		3	31

F- Echecs en regard de la durée du séjour

Nb semaines de séjour	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16+	Tot
Toxicomanie			2								1		1			2	6
Cas psy																	
Probl Soc		1		1													2
Total		1	2	1							1		1			2	8

4.1.9 Travail en réseau

La vocation du Parachute à orienter les usagers et habitants implique un travail en réseau avec les services publics, principalement, le SPAS, la Société de Patronage, les différents CSR, le SPJ, et le centre St-Martin.

Le travail en réseau s'effectue également « en interne » avec les autres entités de la Fondation Mère Sofia, et surtout avec l'association SPort'ouverte.

Le travail en réseau, s'il se vit au quotidien autour de situations d'usagers et d'habitants, se définit et se pratique aussi au sein du DSB. Ce cénacle permet des échanges fructueux au sein du groupe de travail « accueil » et de son "assemblée générale".

4.1.10 Animation

Durant cette année plusieurs animations ont été proposées au sein du Parachute. D'une part les animations pour les habitants et d'autre part des activités pour usagers et habitants.

Environ une fois par mois les intervenants désireux de s'investir dans l'animation du Parachute se sont vus pour établir le programme des activités.

Chaque membre de l'équipe propose des activités qui sont ensuite mises sur pied selon les possibilités matérielles du Parachute et les disponibilités des intervenants.

A) animation pour les habitants

Dans l'idéal, pour les activités des habitants, l'objectif que nous voulions atteindre était celui de laisser l'habitant organiser sa sortie. Très rapidement nous nous sommes rendus compte que cela était très difficile pour eux. Nous avons alors procédé par sondages pour connaître les envies des habitants.

En règle générale, l'activité la plus appréciée, où les personnes s'engagent facilement et sûrement est la sortie cinéma. En effet, nous avons fait environ une sortie cinéma chaque mois. Les films choisis sont les grosses productions de film, tout public.

Un grand nombre d'autres animations ont été proposées : sortie musée, sortie au théâtre, souper à thème, piscine, ballade, sortie pour la création de bougies et visite de ville. Toutes ces activités ont été réalisées au minimum une fois dans l'année.

Néanmoins, d'autres propositions telles que soirée contes, concert, nuit des musées, projection d'un documentaire avec la présence de la réalisatrice, film à la cinémathèque et visite à l'atelier l'Eveil ont été annulées car il n'y avait pas de participants intéressés.

En conclusion, nous avons pu constater que l'organisation des activités prévues à des dates trop lointaines n'était pas prise en compte par les habitants. En définitive le grand travail d'organisation se fait le jour avant l'activité et les quelques heures qui précèdent l'animation. De plus, les inscriptions faites au préalable ne sont souvent pas tenues malgré le fait que nous pouvons voir un grand intérêt lors de cette démarche. Souvent peu avant l'activité les personnes se désistent pour des raisons diverses.

B) animation pour tous

Au début de l'année quelques sorties cinéma ont été mises en place, les personnes intéressées devaient s'inscrire à l'avance et payer la somme de 5.-. Puis après quelques tentatives nous avons pu constater que d'une part, les habitants exprimaient le désir de ne sortir qu'entre eux et d'autre part le nombre d'usagers variait entre 1-3 inscriptions. Les sorties cinéma organisées de cette manière ont alors été abandonnées.

En règle générale, les animations avec un repas comme centre d'intérêt sont plus attractives

Lorsque les participants doivent s'inscrire à l'avance, peu d'usagers tiennent leurs engagements. Par exemple pour le tournoi d'échecs il y avait environ 17 inscriptions et lors de l'activité les participants n'étaient plus que trois.

Les activités telles que peinture, fabrication de bougies, nuit du jeu, remplir le livre d'or et pâtisseries ont été uniquement annoncées à l'avance aux habitants qui n'y ont en fin de compte que peu ou pas participé.

En conclusion, nous pouvons constater que les activités sans nourriture et où l'on demande aux participants de s'engager plus personnellement n'ont pas grand succès.

Conclusions

Vu le fonctionnement du Parachute, la mise en place des activités à des moments inattendus crée des moments d'interaction très intéressants. Les usagers présents au moment de l'activité peuvent choisir de ne pas y participer mais en règle générale chacun y participe à sa manière.

Enfin, les activités communes des habitants et des usagers sont plus difficiles à réaliser. L'objectif, par exemple, de l'année 2004 pourrait être celui de réussir à trouver une activité d'intérêt commun qui puisse favoriser un espace d'échange entre ces deux « groupes ».

4.1.11 Organisation interne

Pour assurer sa mission, le Parachute emploie 12 personnes à qui il faut ajouter le responsable du bus Rencard (pour près de la moitié de son temps) et des cuisiniers bénévoles occasionnels.

L'équipe se compose de 12 intervenants sociaux (équivalant à 6,5 postes à plein temps) qui assurent seuls et à tour de rôle l'accueil et le suivi des usagers et habitants du Parachute. L'équipe de jour compte 7 personnes contre 5 pour celle de nuit. Un intervenant de jour occupe également pour un tiers la fonction de passerelle avec l'association SPort'ouverte. Cet effectif est complété par le directeur (0.7 EPT).

Dès le 1.9.2003 un poste d'adjoint au directeur fut créé (0.3 EPT).

Deux civilistes sont affectés au Parachute. Ils collaborent essentiellement à l'accueil des usagers du Parachute.

Les travailleurs sociaux en emploi temporaire subventionné sont en priorité affectés à renforcer la prise en charge des habitants

Le poste administratif est assuré par une personne en emploi temporaire subventionné auprès de la Fondation Mère Sofia qui vient soulager la charge administrative et huiler les rouages du Parachute.

4.1.12 Conclusions

2003, une année d'espoir ?

Malgré les difficultés rencontrées sur le plan de la violence et les interrogations posées ainsi au plan de l'action quotidienne, il fut possible de sensibiliser avec succès les usagers de la maison et de les amener à contribuer à assurer la sécurité au Parachute. Cette prise de respon-

sabilité des usagers conforte le Parachute dans ses options fondamentales d'ouverture et de tolérance.

Les adaptations apportées sous forme de formalisations ou de restrictions furent également acceptées par des usagers admettant qu'une trop grande dépendance à la structure "Parachute" ne contribue pas à leur (ré)insertion. Malgré ces limitations, l'esprit de dialogue a pu ainsi prévaloir.

Une constatation réjouissante est à relever : En dépit de la crise et de la situation trop souvent désespérée de nombre d'habitants, ceux qui ont retrouvé un logement sont en augmentation (9 sur 31 habitants en 2003, contre 7 sur 33 en 2002). Cette évolution est souvent rendue possible par le soutien de professionnels (p.ex Relais 10), elle relève cependant que les candidats au logement trouvent les ressources personnelles pour atteindre cet objectif fondamental et que le marché du logement n'est pas complètement fermé aux plus démunis d'entre nous.

César Bachmann
Directeur du Parachute

4.3 Les Colis Alimentaires

4.3.1. Récapitulatif de l'historique et des lignes directrices des Colis Alimentaires

Sur mandat de la Ville de Lausanne, la Fondation Mère Sofia a mis sur pied une distribution de colis alimentaires pour personnes défavorisées. Après une phase de conceptualisation, la distribution alimentaire a débuté concrètement en janvier 2003.

Nous avons utilisé ce mandat pour tenter de lutter contre toutes les formes de précarité rencontrées.

Face aux constats que nous, et tant d'autres, avons fait sur le terrain, nous cherchons toujours à mener nos combats afin d'avoir, comme unique perspective, la résolution des problèmes sources de la précarité. C'est pour cela que notre distribution de colis alimentaires est un moyen pour atteindre le but recherché:

- ☞ Entrer en contact avec la personne défavorisée
- ☞ Prendre le temps de l'écouter, de faire avec ses indications une « photographie » de la situation où elle se trouve actuellement, chercher à mettre en relief et à identifier la(les) raison(s) qui ont amené le Bénéficiaire à faire appel à une distribution d'aide alimentaire.
- ☞ Rechercher, ensemble, quelles sont les actions qui, une fois mises en oeuvre, pourraient permettre au Bénéficiaire de redevenir autonome.
- ☞ Encourager, soutenir ou accompagner le Bénéficiaire afin d'entreprendre les démarches choisies en lien avec ce qui a été mis en lumière précédemment.
- ☞ Chaque fois qu'un nouveau colis est demandé, faire le point sur la situation. Mettre en lumière les bénéfices obtenus (ou en cours d'obtention) suite aux actions menées. Si le besoin persiste, rediriger, réorienter et proposer de nouvelles démarches à faire.
- ☞ En résumé, observer la situation en offrant un suivi adapté et personnalisé, tant au niveau alimentaire que moral ou administratif, et ceci, en visant toujours à terme l'autonomie du Bénéficiaire.

☞ Mais il s'agit aussi de renvoyer vers des structures spécialisées, en fonction de la (des) problématique(s) découverte(s), la personne qui ne s'investirait pas dans un processus de prise en charge personnelle (seul préalable exigé auprès de chacun de nos Bénéficiaires). Il faut noter que cette démarche ne nous empêche nullement d'adopter un comportement profondément tolérant, respectueux de la personne et de tenir un discours non-jugeant envers les « relâchements occasionnels » qui sont souvent inévitables et qui font office, dans bien des cas, de « soupape de sécurité ».

4.3.2. Attitudes particulières adoptées par les Colis Alimentaires face à certaines populations spécifiques :

Bien que nous n'ayons aucune volonté de créer des catégories, et encore moins d'en discriminer une plus qu'une autre, notre expérience au contact de nos Bénéficiaires nous a fait mettre en place quelques règles de base face à certains types de problématiques rencontrées. Il faut noter que ces règles sont, si nécessaire, continuellement adaptées aux situations rencontrées sur le terrain.

Règles spécifiques face à la personne toxico-dépendante au bénéfice, soit d'une cure de substitution, soit d'un suivi particulier pour cette problématique ainsi que face à la personne dépendante à l'alcool au bénéfice d'un suivi particulier pour cette problématique :

☞ Chercher à mettre en place une rencontre de réseau avec les personnes prescriptrices de la cure de substitution ou le spécialiste et le Bénéficiaire consentant afin de s'assurer que l'arrivée des « Colis Alimentaires » dans la situation du Bénéficiaire ne favorise en aucun cas une augmentation des rechutes. Si le Bénéficiaire accepte, établir les modalités du suivi entre lui-même, le spécialiste et les Colis Alimentaires.

☞ Si le Bénéficiaire abandonne son suivi ou qu'il ne souhaite pas bénéficier d'un soutien sous forme de réseau, lui expliquer que, dans l'impossibilité de s'assurer que les bénéfices financiers obtenus suite à l'arrivée des Colis Alimentaires ne le desservent pas (par exemple augmentation de la consommation), nous n'acceptons pas d'entrer en matière et qu'il s'agit d'une règle appliquée à chacun se trouvant dans une telle situation. Ensuite, lui proposer une orientation vers des structures spécialisées ou auprès de structures pouvant le soutenir alimentaires et sans critères restrictifs. Informer le demandeur qu'en cas de changement de situation, il est le bienvenu pour faire une nouvelle demande.

Règles spécifiques face à la personne toxico-dépendante sans suivi, sans cure de substitution ou face à la personne alcoolique sans suivi spécialisé :

☞ Expliquer au Bénéficiaire que, dans l'impossibilité de s'assurer que les bénéfices financiers obtenus suite à l'arrivée des Colis Alimentaires ne le desservent pas (par exemple augmentation de la consommation), nous n'acceptons pas d'entrer en matière et qu'il s'agit d'une règle appliquée à chacun se trouvant dans une telle situation. Ensuite, lui proposer une orientation vers des structures spécialisées ou auprès de structures pouvant le soutenir alimentaires et sans critères restrictifs. Informer le demandeur qu'en cas de changement de situation, il est le bienvenu pour faire une nouvelle demande.

Règles spécifiques face à la personne se trouvant en situation de séjour irrégulière

☞ Orienter le Bénéficiaire vers des structures spécialisées dans la prise en charge des migrants afin d'obtenir une vision globale de la situation du Bénéficiaire.

- ☞ S'assurer que le Bénéficiaire ait connaissance des structures médicales et d'aide à la survie existantes.
- ☞ Expliquer au Bénéficiaire que notre pays ne lui apporte pratiquement aucun droit au vu de sa situation de séjour irrégulière. S'il persiste dans sa demande, l'encourager à acquérir le plus rapidement possible une autonomie financière en le mettant en contact avec des personnes adéquates.
- ☞ Offrir une aide alimentaire en tenant compte du temps et de la fréquence souhaités par le Bénéficiaire (dans la mesure où l'estimation proposée semble cohérente).
- ☞ S'intéresser, lors de chaque rencontre ultérieure, à l'évolution, effective ou non, de la situation du Bénéficiaire.

Règles spécifiques face aux personnes se trouvant dans une situation financière où le budget personnel est déficitaire.

- ☞ Orienter le Bénéficiaire vers des structures spécialisées en matière de désendettement et d'aide à l'élaboration d'un budget afin qu'il puisse bénéficier d'une « photographie de la situation » et d'une estimation de la durée du temps que va durer le désendettement.
- ☞ Par la suite et si nécessaire, proposer au Bénéficiaire de mettre en place une rencontre de réseau afin d'établir, avec l'organisme qui l'aiderait à analyser la situation, les modalités, la fréquence et la durée de l'aide des Colis Alimentaires.

4.3.3. Présentation de cinq situations illustrant le travail concret de terrain effectué

Voici cinq résumés non exhaustifs mais très représentatifs, illustrant les résultats que les Colis Alimentaires visent à obtenir en partant de la (des) problématique(s) de base.

Exemple 1 :

Une personne vient nous trouver car elle n'arrive pas à subvenir à ses besoins alimentaires en raison de retards de paiements. Au bout de quelques semaines, elle nous confie qu'elle souffre de dépendance à l'alcool et que son médecin traitant a déposé une demande de placement à fin d'assistance et qu'elle refuse tout placement.

- ***Rencontre réseau avec son médecin traitant*** : Je lui propose de rencontrer son médecin traitant afin de faire un point de la situation. Celui-ci, quelque peu découragé suite à 10 ans de suivi, nous fait part de son intention de cesser le suivi de son patient et sa volonté de le placer à fin d'assistance. Le Bénéficiaire refuse catégoriquement cette alternative. Nous tentons d'obtenir une ultime opportunité grâce à laquelle le Bénéficiaire pourrait démontrer qu'il souhaite résoudre sa problématique. Elle consisterait à mettre en place, autour du Bénéficiaire, un réseau formé du médecin, d'un professionnel de l'alcoologie, d'un curateur ainsi que des Colis Alimentaires. Son médecin traitant refuse de collaborer et nous encourage à trouver un confrère qui serait d'accord de soutenir cette démarche.
- ***Recherche d'une aide spécifique face à l'alcool*** : Nous prenons contact avec des professionnels qui nous attribuent l'aide d'une spécialiste en alcoologie.
- ***Recherche d'un nouveau médecin traitant*** : Avec l'aide de la conseillère en alcoologie, une recherche de nouveau médecin intéressé à cette problématique aboutit. Le nouveau médecin traitant convient parfaitement au Bénéficiaire.

- ***Elaboration d'un plan ayant pour objectif l'arrêt de la consommation d'alcool et l'amélioration de la situation générale*** : Les rencontres de réseau entre le Bénéficiaire, le nouveau médecin traitant, la conseillère en alcoologie et les Colis Alimentaires ont abouti à un plan visant l'amélioration de la situation du Bénéficiaire. Il a été établi sur les bases suivantes :
 - Rencontres hebdomadaires avec le responsable des Colis Alimentaires afin de soutenir le Bénéficiaire.
 - Rencontres mensuelles avec la conseillère en alcoologie.
 - Consultations régulières chez le médecin.
 - Prise quotidienne d'Antabus dans une pharmacie à proximité du domicile du Bénéficiaire.
 - Demande d'une curatelle volontaire pour aider à assainir la situation financière.
- ***Premier bilan suite à la convocation de la justice*** : Le Bénéficiaire a été convoqué par la justice en mars 2003, il a souhaité que nous l'accompagnions au tribunal. Nous y avons été entendus comme témoin. Nous avons présenté au juge, le plan et ses perspectives, mis en place avec et pour cette personne. La justice reconnaît le travail effectué et donne un délai d'épreuve de trois mois. Charge au Bénéficiaire de démontrer l'efficacité des mesures mises en place.
- ***Recherche de fonds afin d'assainir la situation financière*** : Nous avons recherché des aides financières afin de contribuer à l'assainissement de la situation financière. Ces aides, additionnées aux économies faites suite à la distribution alimentaire, ont permis de voir une nette embellie de la situation.
- ***Deuxième bilan suite à la nouvelle convocation de la justice*** : Le bénéficiaire a été convoqué par la justice après les trois mois de « mise à l'épreuve ». Il a demandé que nous l'accompagnions à cette audience. Nous avons à nouveau été entendus comme témoin et avons présenté les résultats des démarches entreprises à ce jour. Le tribunal a été sensible au travail effectué, a autorisé la suspension de la demande de curatelle volontaire faite par le Bénéficiaire et a de nouveau retardé son verdict pour un délai de six mois. Charge pour le Bénéficiaire de continuer ses efforts. La prochaine convocation est agendée en mars 2004. Dernièrement, suite à une période difficile pour le Bénéficiaire, des rechutes ont été constatées. Des rencontres de réseau avec le Bénéficiaire et la mise en place d'un soutien momentanément accru a semblé contenir les difficultés jusqu'à ce jour.
- ***Implication concrète des Colis Alimentaires*** : Pour traiter cette situation, nous nous sommes vus à 64 reprises et il a reçu 38 colis alimentaires.

Exemple 2 :

Une personne vient nous trouver car elle n'arrive pas à subvenir aux besoins alimentaires de sa famille de manière satisfaisante.

- ***Compréhension de la problématique à la base de cette situation*** : Cette personne, suite à un accident du travail, a déposé une demande de rente invalidité. Des recours, suite à des préavis négatifs, ont été déposés. La famille, composée d'un couple, d'une fille mineure et d'un fils majeur touche l'aide sociale vaudoise. L'aîné commence à toucher un salaire et la rente versée par le centre social régional à la famille est diminuée de Fr. 500.-- / mois (somme que le fils devrait verser comme participation aux dépenses du ménage). Dans les faits, il ne la paie pas et les parents peinent à boucler le mois.
- ***Recherche des alternatives susceptibles de faire évoluer la situation de base:***
Nous présentons au Bénéficiaire deux alternatives, qui selon nous, seraient susceptibles de faire évoluer cette situation.

- La première viserait à amener le fils aîné à s'acquitter d'une pension de Fr. 500.-- / mois à ses parents.
- La deuxième serait de demander au fils qu'il devienne autonome au niveau de son logement et de sa pension.

Quelle que soit l'alternative choisie, les Colis Alimentaires s'engagent à soutenir le Bénéficiaire et sa famille tant que les résultats visés ne seraient pas obtenus. Après quelques semaines, le fils aîné quitte le domicile des parents.

- **Mise en place des changements obtenus suite aux démarches effectuées:** A la demande du Bénéficiaire, les Colis Alimentaires écrivent au CSR afin de leur exposer la nouvelle situation familiale. Il y est joint une demande de réévaluation de la rente. Après quelques téléphones et autres correspondances, la rente familiale est majorée de Fr. 500.--. Quelques mois après, la rente se voit à nouveau baissée de Fr. 500.--. Il s'ensuit un nouvel échange de courrier qui éclaircit les ultimes détails. La rente a été définitivement réévaluée de Fr. 500.--.
- **Implication concrète des Colis Alimentaires :** Pour traiter cette situation, nous nous sommes vus à 23 reprises et le bénéficiaire a reçu 23 colis alimentaires.

Exemple 3 :

Une personne vient nous trouver car elle n'arrive plus à faire face à diverses échéances suite à un licenciement.

- **Compréhension de l'entier de la problématique à la base de cette situation :** Une personne avec un épisode de toxicomanie quelques années avant les événements actuels est victime d'un licenciement qu'elle juge abusif. S'en suit des rechutes et un laisser-aller de sa situation personnelle et administrative. Elle ne s'inscrit pas au chômage, subit des pénalités. L'employeur à l'origine du licenciement est parti avec la caisse de l'entreprise en laissant le reste des employés sur le carreau, d'où les difficultés rencontrées afin de produire les pièces justificatives demandées par les différentes administrations. Intervention des Colis Alimentaires.
- **Proposition de médiation:**
Nous proposons au Bénéficiaire de contacter la caisse de chômage et le CSR afin d'avoir une vision précise de la problématique. Ces interventions aident à éclaircir et à faire évoluer positivement la situation. Il y a cinq mois le Bénéficiaire a retrouvé un emploi temporaire d'un an qui lui convient parfaitement. Lui et sa famille ont cessé d'avoir recours aux Colis Alimentaires. Cet emploi s'est transformé en engagement définitif à la veille des fêtes de fin d'année.
- **Suivi de la situation :**
A deux autres occasions durant le suivi de cette situation, nous rédigeons à sa demande quelques courriers à propos de problèmes judiciaires et financiers.
- **Fin de la « relation d'aide » :**
Le Bénéficiaire, sa femme et leurs deux enfants ont cessé d'avoir besoin des Colis Alimentaires pour se nourrir correctement dès l'engagement professionnel définitif.
- **Implication concrète des Colis Alimentaires :** Pour traiter cette situation, nous nous sommes vus à 19 reprises et il a reçu 15 colis alimentaires.

Exemple 4 :

Un jeune homme étranger, au bénéfice d'un permis de séjour pour étudiant, se trouve subitement privé de toutes ressources financières car la personne, qui s'était portée garante pour la couverture de ses besoins vitaux, se trouve dans l'impossibilité d'accomplir son engagement. Il nous adresse une demande d'aide alimentaire. Etudiant à plein temps à l'université, nous effectuons les démarches indispensables.

- **Recherche de bourse :** Les réponses obtenues suite aux demandes de bourse se sont toutes avérées négatives et le resteront aussi longtemps que l'étudiant ne réussit pas ses examens universitaires de première année.
- **Ressources financières :** Par la suite, des demandes d'aide à des organismes privés ont été faites. Certaines se sont révélées positives permettant l'obtention de quelques fonds, couvrant ses frais de déplacement, une aide pour l'achat de fournitures scolaires et une centaine de francs mensuels en liquide.
- **Taxes semestrielles universitaires et paiement de l'assurance maladie :** Avec l'aide d'une collègue assistante sociale, nous avons trouvé des fonds permettant l'acquittement de ses taxes universitaires. Suite à deux recours successifs auprès de l'organisme compétent, nous avons obtenu un subside pour l'entier de son assurance maladie.
- **Appartement :** Un abattement non négligeable sur le loyer de sa chambre d'étudiant a été obtenu pendant presque une année. Ensuite, avec des aides extérieures, une chambre et une pension gratuites (en échange de quelques heures de travail hebdomadaires) ont été trouvées.
- **Alimentation :** Durant les 9 mois où il habitait sa chambre d'étudiant, il s'est nourri pratiquement exclusivement avec les produits distribués par les Colis Alimentaires. Ensuite, l'obtention de sa chambre et de la pension ont modifié la situation alimentaire.
- **Implication concrète des Colis Alimentaires :** Pour traiter cette situation, nous nous sommes vus à 58 reprises et il a reçu 56 colis alimentaires.

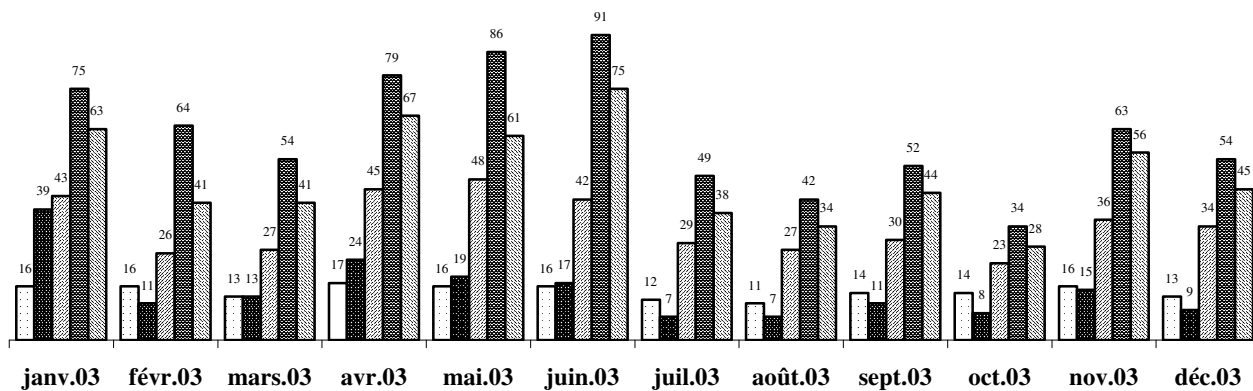
Exemple 5 :

Une jeune personne vient nous trouver au début du mois de décembre dernier. Son père s'est fait dérober son porte-monnaie contenant les Fr. 5'000.-- qu'il venait de retirer pour les paiements et autres cadeaux de Noël. Il dépose plainte auprès de la Police. Celle-ci, après avoir terminé les démarches, lui recommande de se rendre auprès des services sociaux car il leur a fait part de son dénuement quasi total. Le CSR fait une demande d'aide financière à un fonds de secours, sans réponse à ce jour. Ils ne peuvent aider autrement cette famille. Le CSR leur donne l'adresse des Colis Alimentaires après leur avoir conseillé de demander des délais de paiement pour les factures ouvertes.

- **Propositions d'aide de la part des Colis Alimentaires :** Soutien « inconditionnel » des Colis Alimentaires au niveau de la quantité de nourriture désirée par cette famille nombreuse. Discussion afin d'établir ensemble le temps que cette famille a besoin de cette aide. Si la réponse d'aide financière faite par le CSR est négative, nous leur proposons de rechercher un soutien financier.
- **Implication concrète des Colis Alimentaires :** En tout, pour cette situation, nous nous sommes vus à deux reprises durant l'année écoulée et cette famille a bénéficié de deux colis alimentaires.

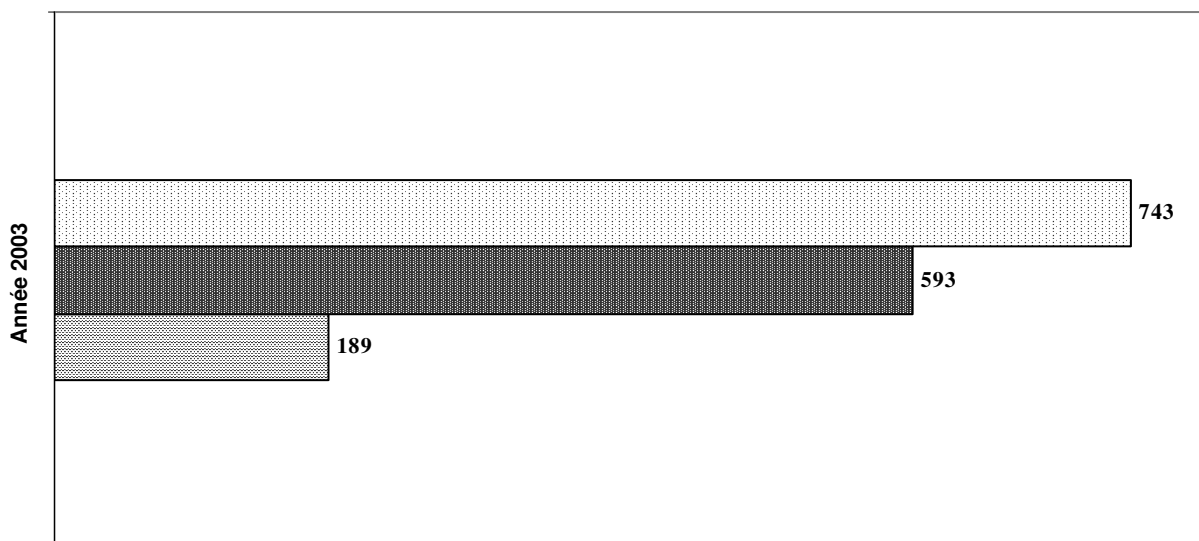
4.3.4. Les Chiffres 2003

Graphique illustrant la fréquentation mensuelle des Colis Alimentaires



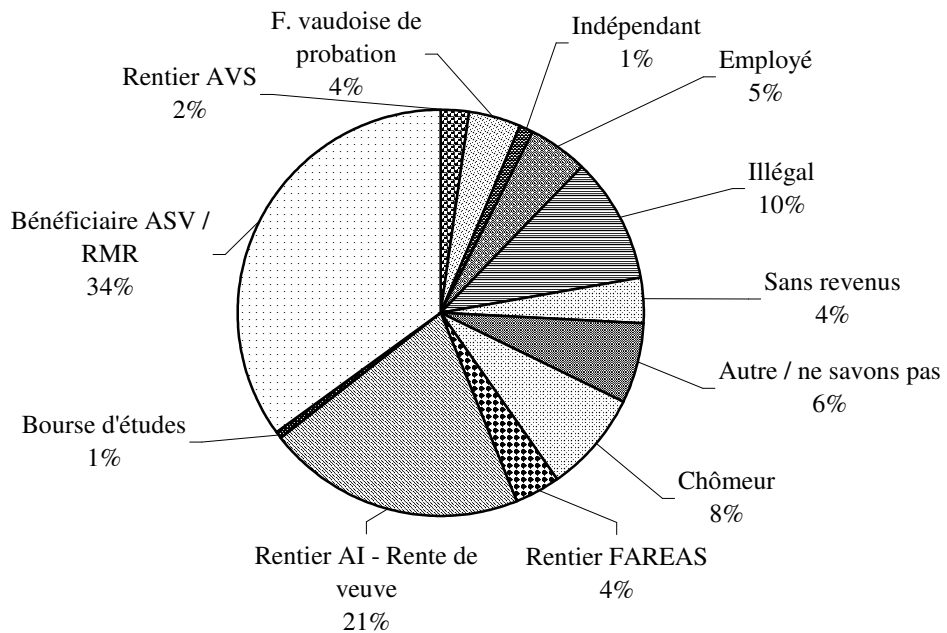
- Nombre de jours ou une distribution alimentaire a eu lieu
- Nombre de "nouveaux" Bénéficiaires rencontrés
- ▨ Nombre de Bénéficiaires différents rencontrés
- ▩ Nombre d'entretiens effectués
- ▧ Nombre de colis distribués

Graphique illustrant la fréquentation des Colis Alimentaires durant 2003

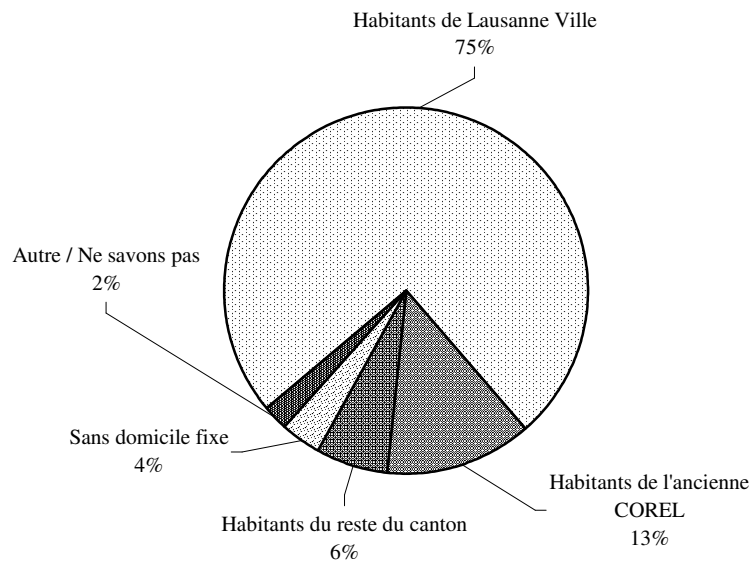


- ▩ Nombre total d'entretiens effectués depuis le début de l'année
- ▧ Nombre total de colis distribués depuis le début de l'année
- ▨ Nombre total de dossiers "ouverts" depuis le début de l'année

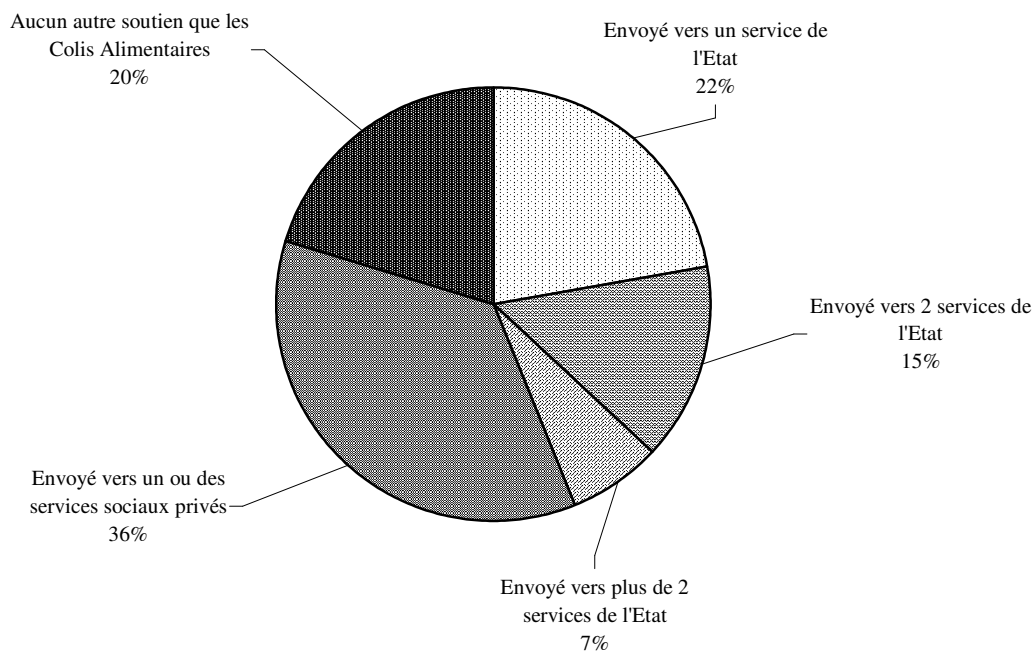
**Graphique illustrant la provenance des revenus des nos Bénéficiaires.
Période du 01.01.03 au 31.12.03**



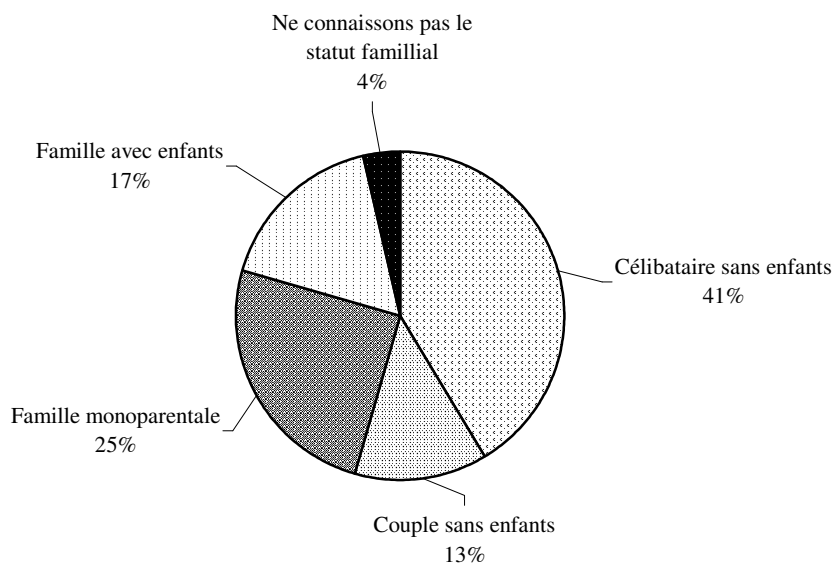
**Graphique illustrant la provenance géographique du Bénéficiaire.
Période du 01.01.03 au 31.12..03**



**Graphique illustrant l'orientation proposée aux Bénéficiaires.
Période du 01.01.03 au 31.12.03.**



**Graphique illustrant la situation familiale du Bénéficiaire.
Période du 01.01.03 au 31.12.03**



Encore quelques chiffres illustratifs de l'activité des Colis Alimentaires en 2003

- ☞ La moyenne du nombre d'entretiens par Bénéficiaire approche de 4
- ☞ La moyenne du nombre de colis par Bénéficiaire se monte à 3,14
- ☞ Le poids de la nourriture distribué est de 7'073,5 kg
- ☞ Le poids moyen du colis distribué approche des 12 kg

4.3.5. Perspectives pour l'année à venir

☞ ***Mise en place d'un questionnaire d'évaluation du soutien apporté au Bénéficiaire par les Colis Alimentaires :***

Il permettrait au Bénéficiaire de décrire comment il perçoit les colis alimentaires tant au niveau de la qualité, du contenu que de la fréquence de distribution ; il permettrait de juger la qualité des services reçus par l'intermédiaire du travailleur social du projet, tant au niveau humain, qu'administratif, ainsi que de l'aide à la résolution de la problématique qui l'a amené à faire appel à ce service. Ces informations pourraient en outre servir d'indices de fonctionnement supplémentaires au niveau de la certification ISO en cours.

☞ ***Mise en place de statistiques plus détaillées concernant le type de suivi effectué avec chaque Bénéficiaire :***

Elles regrouperaient tous les « actes » administratifs que nous serions amenés à faire tant en faveur du Bénéficiaire que du projet durant l'année. Ces informations serviraient également d'indices de fonctionnement supplémentaires au niveau de la certification ISO en cours.

☞ ***Recherche d'une alternative assurant un gain de place à l'intérieur du véhicule :***

Nous étudions la possibilité d'adjoindre au véhicule assurant la distribution alimentaire une structure de type caravane. Ce lieu permettrait de mener les entretiens avec les Bénéficiaires dans de meilleures conditions, d'équiper un bureau de manière plus fonctionnelle et surtout de libérer de la place dans le camion afin de pouvoir proposer, outre un assortiment de marchandises plus variées, des produits de première nécessité autres qu'alimentaires.

4.3.6. Collaborations et remerciements

Cette année, grâce à de nombreux contacts téléphoniques, échanges de correspondance et réunions de réseau en lien avec les situations rencontrées, et grâce aux présentations du projet des Colis Alimentaires, ainsi qu'aux réunions de travail, les Colis Alimentaires ont pu pratiquer une collaboration de qualité avec les Administrations, Services, Institutions, Particuliers et Fondations suivantes :

La Ville de Lausanne (la Municipalité, le Conseil Communal, le Service de la Sécurité Sociale, le CSR, UNISSET, la Police Municipale, le Service de l'électricité, l'office du Stationnement, feu le Journal Communal), la Fondation Mère Sofia (Conseil de Fondation, Direction Générale, le Parachute, Macadam Journal, le Bus Rencard, la Soupe Populaire), La CARL

Et par ordre alphabétique :

24 Heures, Appartenance (Espace Hommes, Centre Femmes), Armée du Salut (Service Social, la Marmotte, la Brocante), Assurance invalidité, Bâtiment Administratif de la Pontaise, Bethraim, Bureau Information Femmes, Caritas (Antenne Sociale, Service social, Centrale de

tri, Epicerie, Nioulouke), Chaîne du Bonheur, CSP (Service social, la FRAT, Point-Fixe, le Galetas), CSR de Prilly, CSR de Renens, Département de la Santé et de l'Action Sociale, Dr. Decrey, Eglise de Saint-Laurent (Permanence Trav'ail), Fédération vaudoise de lutte contre l'alcoolisme, Fédération Vaudoise des Consommateurs, Fondation Rey-Willer, Fonds cantonal pour la Famille, Fonds de Solidarité Mère et Enfants, Français en Jeu, Hewlett Packard, Justice de paix de Lausanne, Loterie Romande, M. Hurlimann, Maison de la Femme, Missionnaires de la Charité, Mme Follonier, Mme Gillard, Mme Richir, OCC, Office du Tuteur Général, Pastorale des Réfugiés, Philip Morris, Planète Bleue, Point d'Appui, Point d'Eau, Pro Juventute, Pro-Infirmis, Service d'Aide Juridique aux Exilés, Service des Automobiles Cycles et Bateaux, Service Pénitentiaire Vaudois, SID'Action, Sleep In, Société Vaudoise de Protection des Animaux, SPort'Ouverte, Tribunal d'Arrondissement de Lausanne, TV Bourdonnette, TVRL, Union des Femmes de Lausanne (écrivain public, consultations juridiques)

Merci à eux ainsi qu'à toutes celles ou ceux que nous n'aurions pas cités...

4.3.8. Conclusions :

- ☞ Nous pensons que ce premier rapport d'activités démontre clairement la nécessité d'être de ce projet.
- ☞ Il nous semble que ce projet comble manifestement un manque au niveau du réseau social lausannois.
- ☞ Le succès et l'efficacité de ce projet reposent sur le concept de soutien alimentaire et social personnalisé proposé au Bénéficiaire. La mise en place de cette ligne directrice a été permise, entre autres, grâce à l'importante souplesse du cadre que nous avons souhaitée et réalisée autour du concept de ce projet.
- ☞ Notre expérience a montré qu'en recherchant les causes se trouvant à l'origine de la problématique, plutôt que de se contenter de n'apporter qu'un soutien alimentaire, nous avons pu, dans certaines situations, ouvrir de nouvelles perspectives et ainsi participer activement à la résolution de la problématique de base. En se contentant de distribuer un colis alimentaire, nous aurions pu passer à côté de cette issue et ainsi, risquer de maintenir le Bénéficiaire dans une situation de précarité.
- ☞ Ce projet permet d'orienter le Bénéficiaire dans la multitude des services existants (autant publics que privés et devenant de plus en plus spécialisés), services qui aspirent à apporter un soutien au demandeur sous quelque forme que ce soit. Ainsi les Colis Alimentaires deviennent un véritable Centre Social Régional « de rue ».
- ☞ Nous pensons que la collaboration avec la CARL, déjà très concrète à ce jour, se renforcera étroitement et deviendra indissociable des Colis Alimentaires.
- ☞ Il est aussi vrai que le renforcement du travail avec le réseau est indissociable de la réussite de notre mission auprès des plus démunis, afin de lutter contre toute forme de précarité. Nous pensons que le travail fait autour de chaque situation doit perpétuellement mettre l'accent sur l'orientation vers des spécialistes ainsi que sur la recherche de l'autonomie comme finalité face à chaque personne.

Stéphane Michel
Responsable Colis Alimentaires

4.2 La Soupe populaire

Remarque : vu son accueil à très bas seuil, la Soupe populaire n'est pas en mesure de fournir de données chiffrées, à l'exception de celles liées à l'échange de matériel d'injection. Toutefois, dès 2004, nous serons en mesure de quantifier certaines données, entre autre grâce à l'élaboration d'indicateurs ISO.

4.2.1 La Soupe populaire du 1^{er} janvier au 30 novembre 2003

Au fil de l'année

Durant la majeure partie de l'année 2003 (de janvier à septembre), la pratique de la Soupe sur la place de la Riponne s'est déroulée dans la ligne et la continuité de ses principales caractéristiques.

Dès le 2 janvier, le froid est arrivé, sollicitant une fois de plus le courage des bénévoles et la solidarité de la population, ce qui a permis de recevoir et de distribuer quantité de vêtements chauds, ainsi que des couvertures pour les sans-domicile. Cette même générosité de la part des bénévoles a permis de distribuer régulièrement, en plus de la soupe, des repas chauds, confectionnés à la maison ou dans le local habituel de la soupe à Prilly.

Le printemps vit arriver une nouvelle vague de migration, principalement de l'Est européen, et surtout des personnes de sexe masculin. La difficulté de communication avec cette population particulièrement touchée par des traumatismes antérieurs nous obligea à trouver des médiateurs et des traducteurs dans le cadre du Réseau et des employés de la Fondation. Les bénévoles ont dû faire preuve de compréhension et de patience, car une partie de ces usagers de l'Est étaient des consommateurs d'alcool ou de méthadone et manifestaient parfois beaucoup d'agressivité.

A Pâques, la Soupe fut associée à la mosaïque d'œufs durs d'Ouchy, dont la vente soutenait les associations de handicapés. La Soupe reçut plusieurs centaines d'œufs qui donnèrent aux soirs de Pâques une ambiance festive et détendue.

Pendant la rencontre internationale du G8 à Evian, la Soupe a dû se tenir sur la terrasse du Passage, l'accès au centre ville ayant été déconseillé par les autorités policières par mesures de sécurité. Ces quelques jours du 29 mai au 3 juin ont pourtant été l'occasion d'excellents contacts avec les responsables du Passage comme avec les usagers présents.

A partir de cette période de l'année, l'augmentation de l'affluence à la Soupe fut constante et regroupa durant l'été et jusqu'à l'automne environ 200-250 personnes chaque soir de soupe. La canicule de la saison estivale provoqua de nombreux problèmes de santé surtout parmi les toxico-dépendants. A côté des problèmes de déshydratation, il fallut soigner chaque soir plusieurs blessures aux pieds. Durant cette période, le nombre de personnes psychologiquement atteintes augmenta également, preuve en soit le nombre d'usagers internés à Cery durant ces semaines.

Dans cette situation, les moments de violences furent quasi absents, les usagers étant fortement abattus par la chaleur.

Comme chaque été, la Soupe bénéficia de la présence et de la collaboration active et bénévole de la 'Stadtmission'. Pendant les semaines de vacances, ce sont les responsables de la 'StaMi' qui ont assuré, comme à l'accoutumée, la distribution régulière cinq soirs par semaine, y apportant également des compléments de saison. Grâce à ses bénévoles et grâce aux apports de la CARL, des soirées 'lasagnes', 'saucisses grillées' eurent lieu.

Le mois de septembre fut marqué par un cadeau du Comptoir suisse : le dernier jour la halle des fromages a fait don à la Soupe populaire de toutes les pièces restantes, ce qui valut à celle-ci de pouvoir distribuer durant plusieurs semaines quantités de sortes de fromages.

Du côté des Bénévoles

La Soupe a pu assumer sa tâche grâce à la présence régulière et active des bénévoles. Durant l'année, des groupes d'étudiant(e)s infirmiers/-ères de la Source sont également venus compléter l'équipe des bénévoles et bénéficier par là de plusieurs jours de stage dans le cadre de leurs études.

L'accompagnement et la formation régulière des différents groupes et équipes de bénévoles a représenté une tâche très importante, quoique souvent discrète, de l'entité 'Soupe populaire'. Tâche qui exigea en particulier le remplacement en cours d'années des personnes quittant la soupe ou demandant une pause, l'organisation et l'animation des rencontres trimestrielles de formation des bénévoles, le dialogue permanent sur le terrain pour résoudre les problèmes relationnels au sein des équipes et remettre toujours à nouveau au clair les motivations fondamentales de la Soupe et du type particulier de bénévolat qui y est lié. Certaines des équipes de récolte d'inventus dans les boulangeries ont ainsi été complétées, afin d'assurer un approvisionnement suffisant chaque soir de distribution.

Trois rencontres de formation ont eu lieu en 2003, en février, juillet et octobre, permettant d'une part de consolider l'esprit de bonne collaboration entre les équipes, d'informer d'autre part sur des problèmes urgents touchant la Soupe. Ces rencontres s'avèrent de plus en plus importantes pour le fonctionnement de la Soupe ; elles assurent, en arrière fond, l'infrastructure indispensable et originale de l'entité. Lors d'une de ces rencontres, la directrice de la Fondation a pu mettre les bénévoles au courant de la «démarche qualité en vue de l'obtention de la certification ISO 9001».

De septembre 2003 à fin janvier 2004, la FMS a eu la responsabilité d'une élève stagiaire de l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne, Manuela Pica. Celle-ci a participé activement aux différentes activités de la Soupe, où sa présence et son intérêt ont été très appréciés, tant par les bénévoles que par les usagers. Elle a eu de fréquents entretiens avec la Responsable de la Soupe.

Evolution

Dès janvier et jusqu'en novembre, un certain nombre d'éléments spéciaux, déterminant pour le fonctionnement et l'avenir de la Soupe sont à relever :

La Fondation et toutes ses entités ont entrepris une démarche qualité en vue d'obtenir la certification ISO 9001. Pour la Soupe populaire, cela impliquait de mettre en «procédures» tous les actes quotidiens de la Soupe. Ce travail est en cours d'achèvement. Il a considérablement impliqué dans ce processus la participation de l'équipe des responsables de la Soupe.

A la fin de l'été, vues la fréquentation et la «visibilité» grandissante de la Soupe, les autorités de la Ville de Lausanne ont demandé à celle-ci de rendre sa présence plus discrète sur la place publique, et la Fondation a décidé en conséquence de réduire l'attractivité de la Soupe sur la place de la Riponne.

Ainsi, l'horaire a été changé, la distribution ayant lieu sur la Riponne de 19h30 à 21h30, permettant aux passants sortant de leur travail de ne pas être importunés par la foule de la Soupe au moment d'aller chercher leur voiture dans le parking souterrain.

Au 1^{er} octobre, des changements et des nouvelles consignes concernant le mandat de distribution du matériel d'injection sont entrés en vigueur sur demande du Service de la Santé publique et de la Ville de Lausanne : si la Soupe pouvait continuer l'échange strict des seringues «n+2», ainsi que la tenue des statistiques anonymes sur l'échange, les sanibox pleins de seringues usagées ne pourraient désormais plus être rendus à la Soupe, mais au Passage ou en pharmacie. Par ailleurs, la Soupe ne pourrait plus tenir de «carnet du lait» notant les crédits de seringues dont disposaient les usagers..

Parallèlement, de nouvelles consignes concernant la distribution de matériel par le Passage sont aussi entrées en vigueur à cette date (1^{er} octobre).

Enfin, un changement de responsable de la Soupe a eu lieu en fin d'année: Roselyne Righetti, responsable de la Soupe depuis le 15 décembre 2001, a donné sa démission pour le 31 janvier 2004. Son remplaçant, Rodrigue Gigandet, bénévole à la Soupe et à la Pastorale de la Rue, a été nommé à sa place dès le 1^{er} février. Cependant, dès le début du mois de décembre 2003, celui-ci a remplacé la responsable en titre, absente en raison d'un congé de maladie.

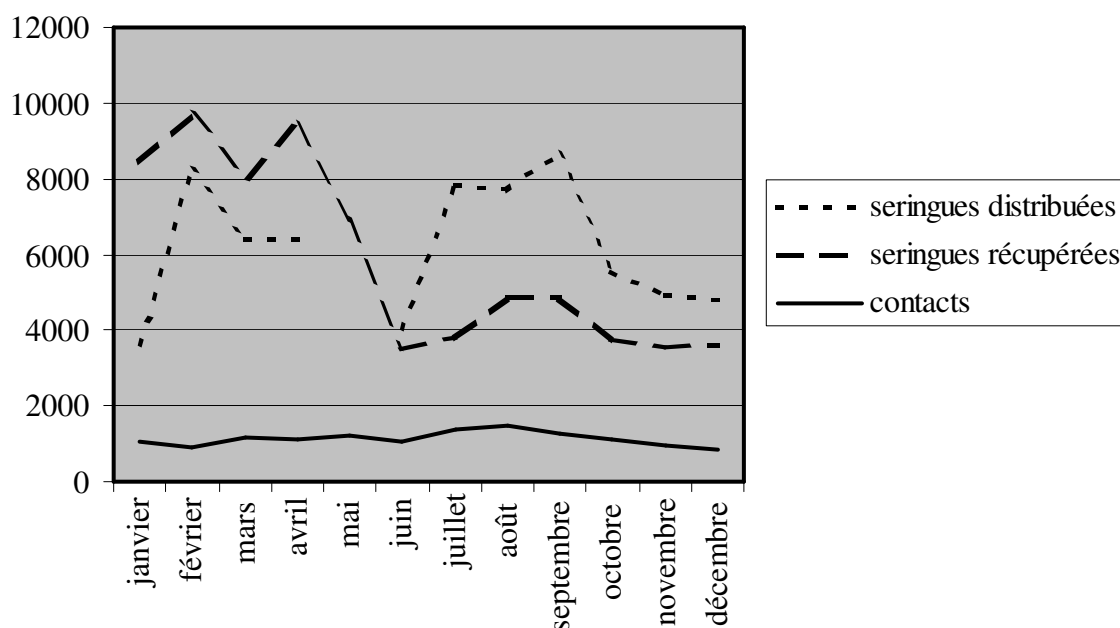
Statistiques

Nombre d'usagers

Après une période d'affluence croissante des usagers, tant du stand de nourriture que du matériel d'injection, le nombre des usagers a baissé dès l'entrée en vigueur des nouvelles consignes de distribution de nourriture (horaires, genre de nourriture distribuée, etc.) et/ou du matériel pour toxico-dépendants (suppression du carnet du lait). D'environ 150 à 200 usagers par soirée, le nombre a décliné en moyenne à environ 80-100 personnes dans le dernier trimestre de l'année.

Les feuilles de statistiques de la distribution de matériel, tenues chaque soir, permettent de faire un constat précis de cette baisse de fréquentation, en ce qui concerne notamment les toxico-dépendants.

Seringues récoltées et distribuées



Durant le premier semestre, la courbe des seringues récupérées a fortement évolué à la baisse : de près de 8'000-10'000 en janvier-février, elle a passé en dessous de 4'000 en juin, pour se maintenir aux alentours de ce chiffre jusqu'à la fin de l'année. La courbe des seringues distribuées a, quant à elle, évolué différemment, : passant de 4'000 à 8'000 en janvier-février, puis en juin-juillet, le nombre de seringues distribuées a fortement chuté dès le mois de septembre. D'un fort écart entre les deux courbes (écart qui met en évidence l'évolution du premier semestre entre la récolte de matériel usagé et la distribution de seringues propres), on a passé à un rapprochement très net entre seringues récupérées et seringues distribuées dès le mois de septembre et une apparente stabilisation normale entre les deux. Les nouvelles dispositions expliquent en grande partie cette évolution statistique. Ainsi la Soupe populaire a passé du statut de fort distributeur de seringues au statut de dépanneur de matériel d'injection.

Roselyne Righetti

Responsable Soupe populaire

Jusqu'au 30 novembre 2003

4.2.2 La Soupe populaire du 1^{er} au 31 décembre 2003

Etant engagé en tant que Bénévole à la Soupe Populaire depuis février 2003 puis étant devenu responsable depuis décembre 2003, il m'apparaît important d'apporter quelques compléments quant au déroulement de la soupe au cours de cette année.

Bénévoles :

Il faut tout d'abord remercier l'ensemble des bénévoles qui oeuvrent régulièrement à la Soupe Populaire pour la qualité de leur engagement, leur disponibilité et leur énergie mise chaque jour à disposition des personnes vivant dans la précarité la plus grande.

Au cours de l'année, des conflits relatifs à la prise de nourriture par les bénévoles sont apparus régulièrement créant un climat de tension assez perceptible.

Conflits entre bénévoles mais aussi remarques régulières des usagers quant à la prise de nourriture jugée excessive par certains.

Avec l'arrivée d'une stagiaire et d'étudiantes de l'école d'infirmière et de l'école sociale, l'équipe de bénévoles a bénéficié d'un apport très intéressant de « sang neuf » .

De septembre à novembre, les modifications incessantes des règles de distribution de la nourriture ont beaucoup perturbé l'équipe et certains bénévoles ont même décidé de suspendre leur activité à la Soupe.

Population présente à la Soupe :

Au printemps, une vague de migrants venant des pays de l'Est européen est arrivée en force sur la place de la Riponne. Cette population durement touchée par les conflits était assez difficile à encadrer de par la difficulté de communiquer ensemble et aussi parce que nombre d'entre eux avaient des problèmes d'alcoolisme et / ou de toxicomanie.

Ce fut l'occasion de heurts assez violents entre cette population et les autres usagers.

Il a été nécessaire de faire plusieurs fois appel à la police pour régler les conflits.

La canicule de l'été apporta son lot de difficultés ressenties principalement par la population toxicomane déjà fragilisée dans sa santé.

Le nombre de soins d'urgence a considérablement augmenté pendant cette période.

Un nouveau flux de personnes venant des pays du Maghreb est apparu à la Soupe en automne. Parallèlement, le nombre d'usagers des pays de l'Est a fortement diminué.

Les nouvelles mesures visant à réduire « l'attractivité de la soupe » ont engendrées quelques vagues de protestation notamment au niveau des toxicomanes touchés par la disparition de la pâtisserie.

Mais plus que les mesures en elles-mêmes, c'est surtout les changements de règles quasi journaliers qui ont énervé la population.

Des mesures claires pour la distribution ont été mises en place, ce qui a permis de stabiliser l'humeur de la population présente sur la place.

La période de Noël a permis aussi d'offrir quelques extras (raclette, risotto...) aux usagers pour le plus grand plaisir de tous.

Distribution du matériel d'injection

Les nouvelles mesures introduites le 1^{er} octobre ont créées quelques réactions de la part des usagers. Il était prévisible qu'un temps d'adaptation soit nécessaire afin que la population toxicomane accepte ces nouvelles règles.

Il faut noter que ces mesures ont permis de re-préciser les limites à chacun et qu'en ce sens, on peut dire que cela s'est passé d'une manière très positive.

Avenir :

Engagé par la Fondation Mère Sofia en qualité de responsable de la Soupe Populaire depuis le 1^{er} décembre 2003, j'ai depuis lors mis en place quelques mesures concernant la distribution et réfléchis sur comment consolider et motiver l'équipe de bénévoles et aussi entamer la transition vers une future « mise sous toit ».

Bénévoles :

- Nouvelles règles pour la prise de nourriture avec contrôle régulier du respect des consignes affichées à la Riponne.
- Réflexion sur un contrat de bénévole afin de préciser les engagements mutuels (projet en cours)
- Réflexion sur la mise en place de rencontres bi-mensuelles pour information et aussi pour permettre de la formation (réseau, risques sanitaires, problématique de l'accueil de personnes atteintes de problèmes psy...) (projet en cours)
- Présentation de la Soupe Populaire en vue du recrutement de nouveaux stagiaires et de nouveaux bénévoles (Clinique de la Source, Fondation Perceval).

Population présente à la soupe :

- Présence et interventions journalières auprès des usagers pour assurer le dialogue, rappeler les règles énoncées dans la charte de la Soupe Populaire et faire respecter les consignes de non usage de drogues et d'alcool sur la place.

Réseau :

- Participation aux différentes séances du DSB (Dispositif Bas Seuil)
- Contacts et visites des différentes structures.

Mise sous toit :

- Visites de locaux
- Réflexion sur l'organisation à prévoir pour la distribution de la nourriture et du matériel d'injection dans un lieu fermé.
- Visites et contacts avec d'autres lieux d'accueil afin de bénéficier de leurs compétences.
- Visite prévue du Quai 9 et du Carré à Genève.

Rodrigue Gigandet

Responsable Soupe populaire

Dès le 1^{er} décembre 2003

4.4 Macadam Journal

Comme annoncé dans le rapport d'activités précédent, en ce début de l'année 2003 Macadam journal change de direction.

En effet, Martine Vanden Driessche, lasse des accusations infamantes portées à son encontre, a décidé de céder, gracieusement, son titre à Monsieur Emmanuel Delaunoy, ex-vendeur de Macadam à Paris.

C'est donc lui qui va poursuivre l'action de Madame Vanden Driessche démarrée en 1993.

Macadam entame donc sa dixième année avec M. Delaunoy, dit "Manu", à sa tête, ainsi qu'avec le titre du journal légèrement modifié qui se nomme désormais "Le Nouveau Macadam". Le contenu du Macadam est toujours assuré par des journalistes professionnels et semble même de plus en plus apprécié par la clientèle et les vendeurs.

Le "Nouveau Macadam" fait donc un départ prometteur !

Martine Vanden Driessche en faisant ses adieux dans le numéro de janvier 2003, souligne qu'avec le journal Macadam, pionnier des journaux de rue, c'est plus de 20'000 personnes entre les trois pays francophones (France, Belgique, Suisse) qui ont pu se remettre sur pied.

Macadam Suisse lui souhaite donc bonne route et la remercie chaleureusement de son action que nous allons poursuivre, bien évidemment.

Ma collaboration avec Manu se fait par contacts téléphoniques et courriers ; à part quelques petits "couacs" de départ (factures m'arrivant en retard, deux fois les mêmes jeux dans le journal, etc.) tout se passe actuellement pour le mieux.

L'année 2003 s'est donc écoulée sans trop de heurts, avec même un certain enthousiasme des vendeurs, dû à la bonne marche du "Nouveau Macadam".

L'équipe reste stable avec une quinzaine de vendeurs (1/3 de femmes, 2/3 d'hommes) et la moyenne d'âge se situe aux environs de 45 ans.

Le journal se vend toujours entre 2000 et 2500 exemplaires par mois.

Le mois de décembre, Macadam Suisse fête ses 10 ans d'existence dans les rues de la capitale vaudoise et de son canton. C'est en effet en décembre 1993, qu'après bien des démarches et difficultés, Mère Sofia recevait la toute première livraison du journal Macadam.

A cette belle occasion, ma demande à 24Heures de médiatiser cet événement est acceptée avec enthousiasme.

Il en résulte un excellent article écrit par Madame Joëlle Fabre intitulé « C'est un job très thérapeutique » sorti le mardi 2 décembre, où on relèvera la belle prestation de Denis, vendeur à Chailly, dont le portrait est excellent tant pour lui que pour ses collègues et, bien entendu, pour le journal. Il apporte un nouveau regard sur la façon d'être vendeur de Macadam. Le public a beaucoup apprécié et les vendeurs n'ont pu que s'en féliciter...

L'année 2003 c'est donc terminée sur une note très positive et festive.

Claude Isnard
Responsable Macadam

4.6 Montmeillan

Nous avons commencé l'année avec le soucis de résiliation du contrat de confiance.

Les habitants ont exprimé le désir de rester le plus longtemps possible dans la maison. Idéalement, ils désirent aussi rester dans le quartier.

Le 7 mai 2003 la Gérance nous a accordé une première prolongation jusqu'à fin septembre.

Lors de la séance du Conseil de la Fondation Mère Sofia ma démission a été annoncée. A la même occasion le Conseil a décidé de refuser son engagement pour le contrat de confiance au delà fin septembre.

En 1991 Mère Sofia m'a confié la responsabilité de cette maison car elle n'avait plus assez de temps de s'en occuper.

En sa mémoire Lucia et moi avons décidé de prendre le contrat de confiance à notre nom. Mes contacts avec la gérance sont réguliers et respectueux. Depuis la gérance nous a accordé deux prolongations supplémentaires.

Michel Perrottet
Responsable bénévole Montmeillan

5. Annexes

Fondation Mère Sofia

La Fondation - Le Parachute - Les Colis - La Soupe - Le Macadam

Comptes annuels 2003

Bilan	pages 43-44
Compte de résultat	45
Compte de résultat par entité	46
Graphiques	47

Bilan au 31.12.2003		Fondation Mère Sofia	
		2003	2002
Actif			
<i>Disponible</i>			
Caisse Parachute	2'075.79	521.89	
Caisse Soupe	11.65	42.20	
Caisse Fondation	492.60	107.70	
Caisse Macadam	68.75	11.00	
Caisse Perrottet	1'637.70	1'637.70	
Caisse Colis	1'610.55	46.40	
C C P no 70-639170-1	4'690.45	17'089.85	
B C V Fondation 393.55.82	10'306.35	121'562.25	
B C V Parachute 393.55.90	4'269.75	17'675.50	
B C V Soupe 941.25.14	4'573.65	7'170.75	
B C V Macadam 926.53.15	2'327.95	9'253.40	
B C V Colis 5054.81.83	608.95		
	32'674.14		175'118.64
	7.1%		29.7%
<i>Réalisable</i>			
C.S. 785.002.70	1'018.75	1'013.05	
BCV 968.89.31	2'343.35	2'334.80	
BCV 5002.50.91	1'520.25	1'514.70	
BCV 5000.13.80	1'696.80	1'690.60	
UBS 604.143.J1X	2'452.00	2'438.30	
UBS 604.143.J2D	2'140.50	2'128.55	
UBS GO542375.1	2'309.15	2'271.15	
Impôt anticipé à récupérer	985.01	862.03	
Actifs transitoires	15'240.00	1'000.00	
	29'705.81		15'253.18
	6.4%		2.6%
Total de l'Actif circulant		62'379.95	190'371.82
	13.5%		32.3%
<i>Immeuble</i>			
Immeubles	700'000.00	700'000.00	
Don extraordinaire	-175'000.00	-200'000.00	
Fonds d'amortis. immeubles	-202'982.23	-195'982.23	
	322'017.77		304'017.77
	69.6%		51.5%
<i>Véhicules</i>			
Véhicules	61'630.00	61'630.00	
Véhicule Colis	72'310.00	72'310.00	
Fonds d'amortis. des véhicules	-55'340.00	-38'045.00	
	78'600.00		95'895.00
	17.0%		16.2%
Total de l'Actif immobilisé		400'617.77	399'912.77
	86.5%		67.7%

Total de l'Actif		462'997.72	590'284.59
		100.0%	100.0%
Passif			
<i>Exigible à court terme</i>			
Créanciers	3'448.80	7'211.20	
Créanciers internes	0.00	1'500.00	
Sûretés ODR	3'363.10		
Créancier AVS	15'894.85	24'444.40	
Créancier LPP	99'107.60	50'716.30	
Créancier maladie accidents	0.00	9'796.30	
Impôt source	3'613.50	1'250.00	
	<u>125'427.85</u>		<u>94'918.20</u>
	27.1%		16.1%
<i>Provisions</i>			
Provision vacances & heures supp	14'000.00	14'000.00	
Provision pour travaux futurs	0.00	10'000.00	
Passifs transitoires	91'635.25	86'093.20	
	<u>105'635.25</u>		<u>110'093.20</u>
	22.8%		18.7%
<i>Exigible à long terme</i>			
Dettes hypothécaires B C V	291'450.00	298'150.00	
	<u>291'450.00</u>		<u>298'150.00</u>
	62.9%		50.5%
Total du Capital étranger		522'513.10	503'161.40
		112.9%	85.2%
<i>Capital social</i>			
Capital	87'123.19	71'797.22	
	<u>87'123.19</u>		<u>71'797.22</u>
Total du Capital propre		87'123.19	71'797.22
		18.8%	12.2%
<i>Compte de pertes & profits reportés</i>			
Bénéfice reporté		9'674.50	
Résultat de l'exercice	-146'638.57	5'651.47	
	<u>-146'638.57</u>		<u>15'325.97</u>
	-31.7%		2.6%
Total du Passif		462'997.72	590'284.59
		100.0%	100.0%

Compte de résultat
du 1.1.2003 au 31.12.2003

Fondation
Mère Sofia

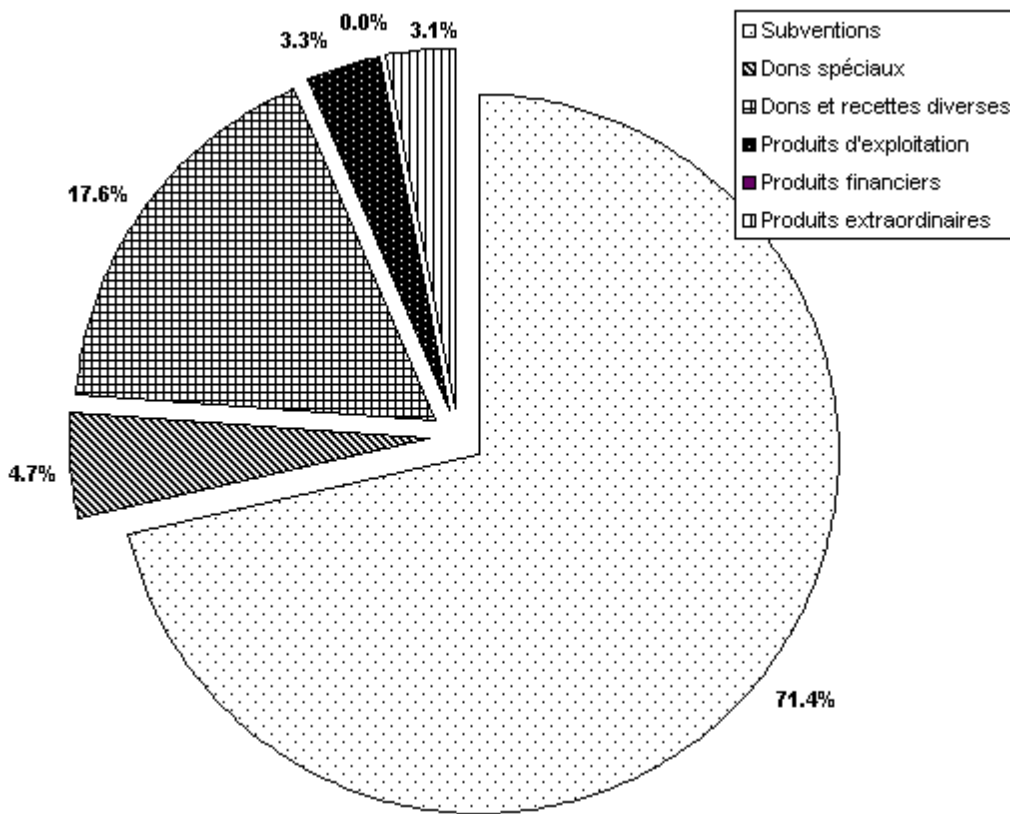
		2003		2002
Produits				
<i>Produits</i>				
Subventions	71.4%	712'900.00	60.7%	681'900.00
Dons spéciaux	4.7%	46'896.22	13.4%	150'754.10
Dons et recettes diverses	17.6%	175'480.00	20.0%	225'063.45
Produits d'exploitation	3.3%	32'627.60	3.5%	39'579.00
Produits financiers	0.0%	416.62	0.0%	556.80
Produits extraordinaires	3.1%	30'698.65	2.3%	25'372.50
	100.0%	999'019.09	100.0%	1'123'225.85
Total des Produits	100.0%	999'019.09	100.0%	1'123'225.85
Charges				
<i>Charges</i>				
Frais du personnel	-84.4%	-843'630.65	-77.4%	-869'192.20
Frais des activités	-11.2%	-111'397.62	-6.0%	-66'979.22
Frais d'immeuble	-6.1%	-60'455.83	-6.0%	-66'834.76
Frais d'exploitation	-5.4%	-53'994.95	-5.8%	-65'574.25
Frais d'administration	-2.8%	-27'879.70	-2.6%	-29'410.90
Frais financiers	-1.7%	-16'495.06	-1.7%	-19'583.05
Charges extraordinaires	-3.2%	-31'803.85	-1.7%	-19'583.05
	-114.7%	-1'145'657.66	-99.5%	-1'117'574.38
Total des Charges	-114.7%	-1'145'657.66	-99.5%	-1'117'574.38
Résultat	-14.7%	-146'638.57	0.5%	5'651.47

Compte de résultat par entités
du 01.01.2003 au 31.12.2003

**Fondation
Mère Sofia**

	Fondation	Parachute	Colis	Soupe	Macadam	Atelier	Total
Produits							
Subventions	0.00	442'450.00	153'000.00	117'450.00	0.00	#REF!	712'900.00
Dons spéciaux	6'013.67	40'882.55	0.00	0.00	0.00	#REF!	46'896.22
Dons et recettes diverses	128'329.50	30'422.75	0.00	13'227.75	3'500.00	#REF!	175'480.00
Produits d'exploitation	26'280.00	11'426.20	0.00	0.00	23'270.00	#REF!	60'976.20
Total des Produits	160'623.17	525'181.50	153'000.00	130'677.75	26'770.00	#REF!	996'252.42
	16.1%	52.7%	15.4%	13.1%	2.7%	#REF!	100.0%
Charges							
Frais des activités	-32'458.10	-60'180.17	-1'942.50	-19'922.25	-25'243.20	#REF!	-139'746.22
Frais du personnel	-124'754.85	-485'013.95	-84'816.45	-112'856.20	-36'189.20	#REF!	-843'630.65
Frais d'immeuble	-9'193.40	-42'488.03	0.00	-840.00	-7'934.40	#REF!	-60'455.83
Frais d'exploitation	-14'270.10	-12'103.20	-15'872.95	-11'732.75	-15.95	#REF!	-53'994.95
Frais d'administration	-12'794.60	-8'822.90	-3'777.35	-1'915.15	-569.70	#REF!	-27'879.70
Résultat financier	-1'062.94	-14'373.54	-67.08	-135.00	-439.88	#REF!	-16'078.44
Résultat extraordinaires	30'030.00	-31'135.20	0.00	0.00	0.00	#REF!	-1'105.20
Imputation aux entités	164'503.99	30% -49'351.20	30% -49'351.20	30% -49'351.20	10% -16'450.39	#REF!	0.00
Total des Charges	0.00	-703'468.19	-155'827.53	-196'752.55	-86'842.72	#REF!	-1'142'890.99
	0.0%	-70.6%	-15.6%	-19.7%	-8.7%	#REF!	-114.7%
Résultat	160'623.17	-178'286.69	-2'827.53	-66'074.80	-60'072.72	#REF!	-146'638.57
	16.1%	-17.9%	-0.3%	-6.6%	-6.0%	#REF!	-14.7%

Produits



Charges

